

ESPACE

de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / DÉCEMBRE 2013 / N°424

Dossier pauvreté : l'heure de la colère



Dépénaliser les drogues : une vraie bonne idée

Eurogendfor : la boîte de pandores



3 Editorial

La pauvreté, cette escroquerie
par Pierre Galand

4 Droit de suite

Courrier d'un lecteur
Imagine demain la presse

6 Libres ensemble**Casernes bruxelloises et cité U:**

repenser l'utopie. Jean Bernard s'est fait ouvrir les cahiers des étudiants qui ont planché sur ce projet de rénovation urbaine.

Dépénaliser les drogues: une vraie bonne idée. Même la police et les scientifiques le reconnaissent, études à l'appui: la politique répressive de lutte contre la drogue est un échec. Marie-Ange Cornet et Yves Kengen font le point sur ce que les politiques ne veulent pas voir.

14 International

La boîte de pandores. L'EuroGendFor, vous connaissez? Non? Grâce à Patrice Lestrohan, vous saurez bientôt tout sur cette milice européenne privée aux missions très publiques.

Le réveil de la Pologne conservatrice. Pascal Martin prévoit le retour du jumeau Kaczynski survivant lors des prochaines élections polonaises. Nostalgie, nostalgie...

Le syndicalisme peut-il sauver la Tunisie? Gabrielle Lefèvre livre un portrait édifiant du rôle joué par les syndicats tunisiens.

Le Maroc comme champ de bataille

Le diplomate Daniel Menschaert a officié longtemps au Maroc. Son livre «Maroc, quatre champs de batailles pour la démocratie» règle les comptes du peuple marocain avec le «Makhzen». Fatima Bourarach l'a lu pour nous.

L'affaire Ali Anouzla agite les coulisses du pouvoir marocain

Maroc toujours: l'arrestation arbitraire

du journaliste Ali Anouzla a soulevé une vague d'indignation jusqu'au Parlement belge. Aïcha Ayari assistait à la conférence de presse.

32 Dossier pauvreté: l'heure de la colère

«Salauds de pauvres!», susurrerait Gabin dans «La Traversée de Paris». Gabin n'est plus là, mais les pauvres oui. Et ils en ont plus qu'assez!

64 Entretien

Jean Sloover a rencontré l'architecte dissident Rudy Riciotti.

68 Espace de brièvetés**70 Chronique du Nord**

L'écrivaine flamande Alicja Gescinska revient sur la pauvreté et son incidence sur la liberté.

72 Culture

La sagesse indo-européenne de Nalini Malani. Nous relayons rarement les événements «mainstream» comme Europalia. Sauf quand Amélie Dogot y flaire une vraie originalité d'essence laïque.

Albert Camus, ni dieu ni petit maître
In extremis, «Espace de Libertés» ajoute sa pierre à l'édifice des célébrations du centenaire de la naissance du prix Nobel et militant des belles causes. Patrice Lestrohan ne pouvait laisser s'échapper l'occasion!

80 Coup de pholie

Les caprices de la pomme. Xavier De Schutter le sait: la philo n'existe que quand elle descend dans la rue. Il en va de même pour la pholie. CQFD.

Édito / Par Pierre Galand, président du CAL**La pauvreté, cette escroquerie**

La pauvreté n'est pas un phénomène de non-développement, mais la conséquence sociale d'une série de choix de politiques économiques qui privent une partie importante de la population de l'accès et de sa participation à l'économie locale. Parler des pauvres en tentant d'amalgamer derrière la pauvreté une partie importante de la communauté mondiale n'est pas un choix innocent de la part des institutions financières internationales et de l'OCDE.

L'exclusion sociale de groupes ou de communautés entières n'est ni innocente ni la conséquence malheureuse, inévitable et temporaire d'un quelconque processus économique. Elle résulte d'un choix volontariste et discriminatoire de réservé le champ ou la sphère de l'économie à une minorité. Cette minorité organise et contrôle l'ensemble des grands marchés financiers, miniers, pétroliers et autres matières premières, de même que les services publics, pour y puiser les richesses humaines et matérielles qui lui assurent une souveraineté absolue sur les choix politiques et économiques des nations.

Les discours tenus ou encouragés par la Banque mondiale sur la pauvreté et la lutte contre la pauvreté sont profondément suspects. Ne contribuent-ils pas à entretenir et à encourager, parmi les nantis, de nouvelles formes de ségrégation, de xénophobie, voire de racisme, à l'encontre des individus et groupes identifiés «pauvres»?

Amalgamer sous un même label «les pauvres» ou «la pauvreté», soit plus de la moitié de l'humanité, constitue l'une des plus graves atteintes au respect de la dignité humaine, à l'identité et à la citoyenneté de communautés, voire de nations entières.

Il s'agit d'une escroquerie dans la mesure où, dans nos sociétés modernes, depuis 30 ans, il n'est plus à démontrer que des richesses importantes ont été créées. Elles sont sans cesse plus privatisées et réservées à quelques-uns. Cette concentration n'a pu se réaliser qu'avec la complicité des décideurs politiques qui ont ainsi participé au pire déni de démocratie que constitue l'exclusion sociale moderne, la plus massive et la plus disqualifiante de l'histoire de l'humanité.

Il est temps de mettre fin à ce pillage scandaleux et criminel des ressources humaines. Toutes les formes de résistance contre la mondialisation de la pauvreté et ceux qui l'organisent doivent être encouragées.



Réaction d'un lecteur...

L'article «Précompte professionnel: le non-débat à un milliard» (*Espace de Libertés* n°419/mai 2013), signé par Olivier Bailly m'a fait réagir, tardivement, de par son analyse très réductrice, des termes inadéquats, ainsi qu'une erreur.

Dès le début de l'article, le terme dépréciatif «sacrosainte» est lié au mot «compétitivité».

Hélas! oui, la compétitivité est l'élément-clé qui déterminera dans certains secteurs la viabilité d'une entreprise. Et je vous confirme que les 39 euros de coût horaire correspondent bien à la réalité de l'entreprise pour laquelle je travaille (fabrications métalliques, 50 ouvriers).

Le chiffre d'Eurostat est basé sur un mode de calcul accepté conjointement par les organisations syndicales et patronales afin de mesurer la situation salariale en Belgique par rapport à ses partenaires principaux. Il ne s'agit pas d'un dogme, mais d'un outil. Plus parlant, et cité récemment par le patron des autobus Van Hool, bien connus sur nos routes: «*Assembler un bus en Belgique coûte 50 000 euros de plus qu'en Tchéquie.*» La réduction de charges visée par ce type d'entreprise est une condition même de survie. Ensuite, dire que, grâce à des réductions de charge, «*l'entreprise est bénéficiaire*» est également un raccourci inapproprié. Pour beaucoup d'employeurs, cette réduction correspond souvent au «ballon d'oxygène» qui permet de combattre une concurrence qui ne vient pas toujours de Chine, d'Inde ou du Pakistan. Mais de France, d'Allemagne et du Royaume-Uni. Enfin l'erreur: affirmer que «*des entreprises pouvant fonctionner de jour travaillent de nuit pour bénéficier de la prime (de réduction de charge)*» relève d'une méconnaissance du monde du travail: le travail de nuit est rémunéré au moins à 125% (et heureusement, bien sûr!). Et la réduction des charges, si octroyée, est inférieure à ce surcoût. Sans tenir compte de la difficulté d'organiser et encadrer le travail de nuit, et de sa moindre productivité en règle générale.

J'apprécie trop *Espace de Libertés* pour ne pas réagir et à amener à plus de nuance!

Roger Lebout

...et notre réponse

Contact pris avec l'auteur, celui-ci nous informe avoir interrogé de nombreux intervenants, tant du monde syndical que patronal (FEB, FGTB et CSC). Certes, il est toujours délicat de construire un propos global en se basant sur des cas particuliers. Il se trouvera forcément quelqu'un pour ne pas se retrouver dans l'analyse. Sur le fond, l'auteur nous dit que «*tous les intervenants reconnaissent que ces réductions de précompte ciblaient avant tout le secteur automobile. La réduction n'a cessé d'augmenter durant ces années et l'effet escompté n'a été ni la création, ni le maintien d'emploi dans le secteur. Du coup, je ne trouve pas cela inadéquat ou réducteur de remettre une aide en question.*» Et précise, après avoir repris contact avec des organisations syndicales suite à la réception de votre courrier, que dans de nombreux secteurs, le travail de nuit ou de week-end ne donne pas lieu à des compensations de l'ordre de 125%. Dont acte.

Nous remercions en tout cas notre lecteur de sa vigilance et de son implication.

La rédaction

L'athéisme, une théorie?

Noël Rixhon, *Conscience athée, une expérience et un regard, un questionnement et une pensée, une libération et une jubilation*, Bruxelles, Memogrammes, 208 pages. Prix: 22 euros.

Le parcours de l'auteur a abouti à un athéisme radical, qui pourtant prend racine dans son enfance même si, entretemps, il fut prêtre. Athéisme vécu comme une force positive, facteur de libération, vécu comme une conversion à sa propre vérité intime! Et sa vérité, c'est l'expérience et la conscience d'être, d'être une infime minuscule «cellule vivante» parmi des myriades d'autres au sein d'un univers immense et infini, merveilleux et terrible, qui n'existe que par lui-même. Rixhon aborde les grandes et graves questions de l'existence (sens du monde, de la vie humaine, de l'amour, de la liberté; problématique du «mal»...) et leur trouve réponses positives et constructives de la manière la plus réaliste, humaine et raisonnable qui soit, sans faire appel à des points de vue religieux. Ces derniers sont par ailleurs passés au crible de sa critique acérée, guidée par le simple bon sens.

«*Le Dieu absent est un appel plus fort que la croyance*» (E. Tristant), cette parole résume bien le parcours de l'auteur comme celui du curé athée, Jean Meslier (1664-1729), premier grand théoricien de l'athéisme, dont il se sent très proche et qu'il évoque longuement dans son ouvrage.

Imagine demain la presse

Le magazine *Imagine (Demain le monde)* fête son 100^e numéro. À cette occasion, il publie une édition très spéciale, à découvrir chez votre librairie.

Imagine explore les changements de société au prisme d'une conception intelligente du développement durable, abordant des domaines aussi divers que la démographie, l'énergie, la consommation, l'urbanisme, la justice internationale, la culture, l'alimentation, les soins de santé, le climat, les nanotechnologies, la mobilité... Autant de thèmes qui ne peuvent laisser indifférents ceux pour qui l'émancipation de l'individu dans une société équitable est un projet à long terme.

Il ne fait pas de doute en effet que ce n'est qu'au prix d'un changement radical de nos comportements que l'histoire de la planète Terre pourra s'écrire au futur. C'est ce que fait *Imagine*, en se projetant d'ores et déjà en 2030 (pour un numéro 200?). Indépendant de tout groupe de presse, *Imagine* s'inscrit depuis 17 ans dans la tendance *slow press* qui est au média de masse ce que la gastronomie est à la sandwicherie. À 6,5 euros le numéro (35 euros l'abonnement annuel de 6 numéros), on aurait tort de bouder son plaisir. Sauf, bien entendu, pour ceux qui continuent de penser que dans le monde tel qu'il est, tout va très bien madame la marquise. (yk)

Infos : www.imagine-magazine.com.





- 8 Casernes bruxelloises et cité U : repenser l'utopie**
- 11 Dépénaliser les drogues: une vraie bonne idée**

Casernes bruxelloises et cité U: repenser l'utopie

Quoi de plus captivant, pour un apprenti architecte de 20 ans, que d'être amené à repenser un coin de ville ? De pouvoir livrer sa vision idéale d'un quartier, en réfléchissant à un ensemble de paramètres, comme l'analyse des alentours, de ce qu'il manque, des points forts faibles dans toute une série de domaines qui font qu'une ville du XXI^e siècle est agréable à vivre ?

Par Jean Bernard
Journaliste

Les célèbres casernes bordant les boulevards de la deuxième ceinture de Bruxelles vont bientôt se vider des policiers, ex-gendarmes, qui les occupaient depuis plus d'un siècle. Francis Metzger, doyen, jusqu'en septembre dernier, de la faculté d'Architecture La Cambre-Horta de l'ULB, a donc eu l'idée de demander à ses étudiants de BA3 (3^e candi), de réfléchir au

devenir de ces casernes, en particulier celle située sur le territoire d'Ixelles, dans le périmètre Général-Jacques, Couronne, Toussaint, Wytsman, soit quatre hectares. «*Cerné de hauts murs, c'est un village dans la ville, soustrait au regard des passants et des riverains*, souligne Francis Metzger. *Dans quelques mois, il sera abandonné par ses locataires. Cela deviendra une friche, un chancré soumis à l'appétit de promoteurs immobiliers. Or un certain nombre des bâtiments qui composent cette caserne ont un indéniable intérêt historique et patrimonial.*»

Logement U, et après ?

D'où l'idée de soumettre ses étudiants à une réflexion globale et urbanistique du site puis à une vision plus précise de l'un des bâti-



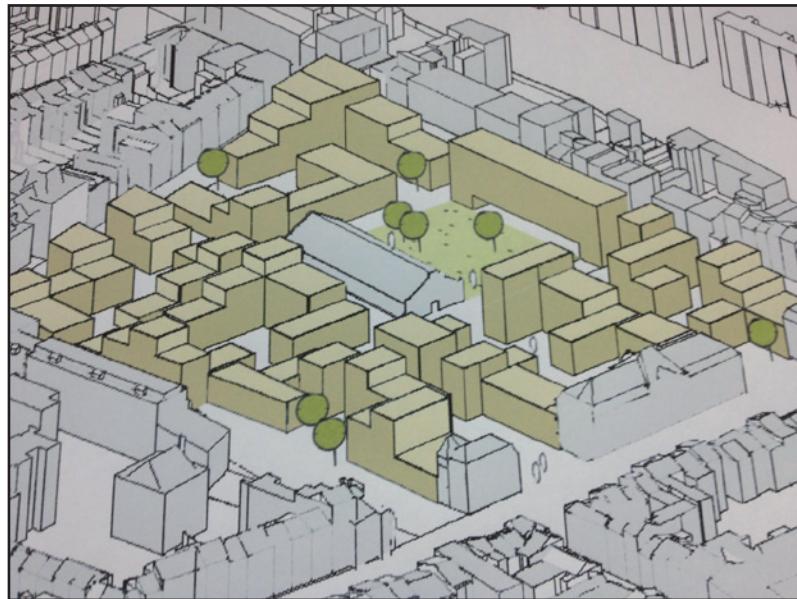
ments à front de boulevard Général-Jacques. Objectif : le transformer en une centaine de logements étudiants, conformément à la demande des universités. Actuellement, le site est ceinturé de hauts murs percés de quelques portes; trois ou quatre bâtisses anciennes semblent d'un plus grand intérêt architectural que les bâtiments secondaires avec, au centre, un manège.

S'agissant d'un travail universitaire, l'une des conditions était que des lieux puissent accueillir des logements pour étudiants, chercheurs, professeurs –dont les pôles universitaires sont très demandeurs à Bruxelles, Ixelles et Etterbeek–, sans pour autant transformer ces zones en ghettos d'étudiants mais en veillant à la mixité sociale et à la mixité des fonctions. Et quoi de mieux, pour des étudiants en architecture, que de réfléchir à un cas concret plutôt que de travailler sur une pure utopie ?

Francis Metzger réitue l'exercice qu'il demande aux étudiants: «*Le but n'est pas de travailler chacun dans son coin mais d'avoir une vision globale; c'est pourquoi la Faculté polytechnique, avec ses étudiants en MA1 (1^e licence), et les facultés de la VUB se sont jointes à cette étude. Car il faut bien se rappeler que ce que nous demandons, c'est un travail d'étudiants. Un jury se prononcera sur le fruit des travaux et, si les étudiants n'ont pas vocation à dire ce qui devra être mené pour transformer ces quatre hectares, de leur réflexion naîtront peut-être des idées pour l'avenir, pour guider les organes institutionnels et politiques.*»

Méthodologie

En cette fin octobre, l'issue de la première phase du travail des étudiants offrait l'occasion de voir quel type d'urbanisme chacun privilégiait. Et, au travers de cet exemple des casernes, quelle pouvait être leur vision de la ville et de Bruxelles en particulier. Rencontrés avec leur professeur, Christine Godfroid, et leur assistant, Benoît Moritz, Jean-Baptiste et Margot ont proposé deux manières différentes de travailler. Le premier est parti d'une réflexion sur l'affectation des lieux: «*J'ai analysé le terrain, effectué des sondages, rencontré des riverains, entame Jean-Baptiste. Il s'agissait de voir quels étaient les besoins du voisinage.*» Margot a opté, quant à elle, pour l'analyse de référence. «*Je me suis rendue à Almere, aux Pays-Bas, pour analyser la manière dont cette ville avait aménagé son pôle de logements étudiantins.*» Ce sont là donc deux des sept thématiques qui avaient été proposées aux étudiants. «*L'une s'intitulait "Patrimoine et transformation" et concernant les trois bâtiments à front de Général-Jacques ainsi que le manège*», explique pour sa part Benoît Moritz. «*Vingt-cinq groupes ont donc planché et forcément, vu les différentes thématiques, les approches du site ont aussi fortement différencié.*» Une idée-force ressort toutefois de l'ensemble des projets, à la surprise de Christine Godfroid. «*Tous ont fait de ce périmètre un îlot ouvert. Rien du mur d'enceinte n'est conservé. Et un seul y installe des tours, enfin des tourelles, c'est celui de l'équipe de Margot.*» «*En effet, enchaîne l'étudiante, nous avons voulu hiérarchiser les voiries et en*



fonction de cela, instaurer une typologie des différents bâtiments, en prévoyant une affectation universitaire à ceux du boulevard (pôle recherche, auditoires, médiathèque...) et des logements avec une grande mixité sociale, des activités culturelles et sportives sur le reste de l'espace.»

Du rêve à la réalité

À l'inverse, le projet du groupe de Jean-Baptiste prévoit du logement partout. «L'originalité vient de la transformation du manège en une rue couverte, un lieu de passage tandis que Margot l'a vu comme un lieu culturel ou de marché, à caractère polyvalent, où l'on est amené à s'arrêter.» Pour Jean-Baptiste, il était aussi important de mieux connaître le quartier: «S'il a des atouts en matière de mobilité et de transport (la gare d'Etterbeek est la 4^e de Bruxelles), on constate que la zone est un peu délaissée et manque de cachet, d'identité

le Spoor Noord (dont le slogan est "un jardin pour le quartier, un parc pour la ville"), pour réfléchir sur l'avenir du manège, avec des étendues vertes adossées au bâtiment.»

S'il faut se réjouir de cet exercice universitaire grandeur nature, il est prématuré d'en attendre des indications claires sur ce que sera exactement le site à l'avenir. Il y a loin de la coupe aux lèvres...

«C'est un peu frustrant, conclut Margot. On vient avec une idée qu'on croit géniale et force est de constater qu'elle est loin de faire l'unanimité.»

Telle est la rude différenciation entre le rêve et la réalité... 

par rapport à Flagey ou au cimetière d'Ixelles, beaucoup plus animés.» «D'où l'importance pour moi de placer ces petites tours, le long de l'avenue de la Couronne, histoire d'attirer le regard, d'offrir une sorte de phare au quartier, souligne Margot. C'est aussi un quartier où il y a peu de jeunes, peu de mixité sociale, peu de commerces de proximité. J'ai donc pris modèle sur ce qui s'est fait à Anvers avec

Dépénaliser les drogues : une vraie bonne idée

Si folle, l'idée d'Écolo J qui a jeté, en septembre dernier, un pavé dans la mare en réclamant une dépénalisation conditionnelle de l'usage des drogues ? Les quelques citations relevées ci-dessous, toutes datant des quatre derniers mois, devraient inciter les tenants de la politique répressive à revoir sérieusement leur copie.

Par Marie-Ange Cornet, directrice du CAL/Luxembourg et Yves Kengen, rédacteur en chef

«Nous avons appelé les gouvernements à adopter des méthodes plus humaines et plus efficaces en matière de contrôle et de réglementation des drogues. Nous avons recommandé que la criminalisation de l'usage des drogues soit remplacée par une approche de santé publique. Nous avons également lancé un appel aux pays afin qu'ils testent avec attention des stratégies de régulation juridique comme moyen de saper le pouvoir du crime organisé qui se développe sur le trafic de drogue.»

Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies et Fernando Henrique Cardoso, ancien président de la République du Brésil (CNN, 5 novembre 2013)

«Si les toxicomanes pouvaient accéder à des médicaments via les services de santé publique ou similaires, ils n'auraient pas à aller acheter des drogues illégales. La diamorphine à usage thérapeutique, par exemple, n'est pas chère à produire. Cela éviterait que de fléaux tels l'hépatite C et le sida se répandent parmi les utilisateurs de seringues, par exemple. Je plaide pour un environnement contrôlé, pas un système gratuit pour tous.»

Mike Barton, Commissaire principal de la police britannique (*The Guardian*, 28 septembre 2013)

La décriminalisation de l'usage diminuera la criminalité, sortant du même coup près de 20% de la population adulte de l'illégalité.

«La loi (française) de 1970 sur les stupéfiants, qui en interdit et en pénalise l'usage, date d'une époque où il n'y avait pas de consommation de drogues de masse, pas de grande précarité dans les centres-villes, pas de dommages tel que le VIH et l'hépatite. L'offre de drogue n'avait rien à voir avec ce qu'elle est devenue, en partie du fait d'une stupide politique dite de "guerre à la drogue", qui n'a fait qu'en soutenir le développement.»

Pierre Chappard, coordinateur du Réseau français de réduction des risques et Jean-Pierre Couteron, psychologue clinicien et président de la

fédération Addiction (*Le Monde*, 10 octobre 2013)

La réduction des risques a enrayé l'épidémie de sida chez les toxicomanes « injecteurs ».

« À quelques exceptions près, et malgré l'augmentation des investissements dans les efforts de réduction de l'offre mise en œuvre afin de perturber l'approvisionnement mondial en drogue, les prix des drogues illicites ont généralement diminué, alors que la pureté des produits a généralement augmenté depuis 1990. Ces résultats suggèrent que les efforts à grande échelle visant à contrôler le marché mondial des drogues illicites à travers l'application de la loi (de répression) sont défaillants. »

DanWerb, Thomas Kerr, Bohdan Nosyk et al. (*British Medical Journal*, 1^{er} octobre 2013)

Réduction des risques

Cela fait plus de quinze ans que des experts membres de la commission « drogues » du Centre d’Action Laique ou invités dans le cadre de ses travaux planchent sur la question. Médecins, avocats et travailleurs du secteur de la toxicomanie sont en effet convaincus que la répression n'a donné que de bien maigres résultats : consommation en hausse, durcissement du trafic, enrichissement des mafias, mobilisation de moyens vertigineux par les forces de lutte contre les stupéfiants, dégâts irrémédiables

chez les consommateurs dépendants, overdoses accidentelles, surpopulation carcérale...

Et pourtant, une autre politique soutenue par certains pouvoirs publics depuis les années 80 porte ses fruits : la réduction des risques. Cette stratégie a ainsi enrayé l'épidémie de sida chez les toxicomanes « injecteurs » et elle sauve quotidiennement des vies en donnant des conseils de consommation. Elle ouvre également de nouvelles perspectives : reconnaître le consommateur comme quelqu'un de responsable, visant à rester en vie, voire en bonne santé. Les promoteurs de la réduction des risques ont aussi conquis un public insoupçonné, celui qui ne consulte pas encore, qui prend de la drogue par plaisir, y compris les drogues réputées dures, et qui ne rencontrera probablement jamais de problèmes de dépendance.

Décriminaliser !

Une idée folle, envisager une autre politique qui minimisera les risques pour les usagers de drogues et les rendrait maîtres de leur consommation ? Une idée folle, de battre en brèche le monopole des mafias et la criminalisation du consommateur ? Invitons les politiques à dépasser les barrières morales figées et le « politiquement correct », en réfléchissant à une réglementation sérieuse de la vente des drogues : une réglementation qui soutiendrait les efforts de responsabilisation du consommateur et qui diminuerait l'accès aux produits psychotropes pour les mineurs.

Quels seraient les avantages d'une telle réglementation ? La dériminalisation de l'usage videra d'un seul coup un cinquième à un tiers des prisons actuellement en surpopulation et soulagera dans des proportions encore plus grandes les cours et tribunaux. Elle diminuera la crimi-

profit de gangs organisés. Ceci améliorera du même coup la santé du consommateur et, en lui donnant de vrais conseils de réduction de risques, réduirait les « dommages collatéraux » d'intoxication et de dépendance qui résulte de l'usage de drogue(s).



© DR Rigueur hospitalière pour cette salle de shoot de Barcelone.

nalité qui vise à se faire de l'argent pour acheter sa drogue et libérera les forces de police de la recherche du petit trafic en sortant du même coup près de 20% de la population adulte de l'illégalité. C'est en effet le nombre estimé de consommateurs de cannabis en Belgique.

Qui ose ?

En matière de santé, la réglementation permettrait d'éviter les surdosages et les intoxications dus aux produits de coupe mélangés aux drogues par les dealers dont le seul but, rappelons-le, est de gagner rapidement beaucoup d'argent au

D'autres avantages émergent rapidement, comme la fiscalisation du cannabis au même titre que l'alcool, ce qui dégagerait de l'argent pour mettre en place une véritable politique de prévention. Et la disparition du marché noir qui n'aurait plus d'intérêt éviterait aux dealers de rechercher de nouveaux consommateurs chez les mineurs d'âge.

Cela fait quand même une sacrée addition de bienfaits ! La proposition est dans les cartons ; il ne manque plus que le courage politique de s'arrêter un moment pour envisager une autre manière de faire et de penser. Qui ose ?

- 
- A dramatic, high-contrast photograph showing the silhouettes of several soldiers in a field. They are wearing helmets and carrying equipment. The sky is filled with large, dark, billowing clouds, with bright sunlight breaking through in several places, creating a stark contrast between the dark silhouettes and the bright sky.
- 16 La boîte de pandores**
 - 20 Le réveil de la Pologne conservatrice**
 - 23 Le syndicalisme peut-il sauver la Tunisie?**
 - 26 Le Maroc comme champ de bataille**
 - 29 L'affaire Ali Anouzla agite les coulisses du pouvoir marocain**

La boîte de pandores

De création assez récente, la force de gendarmerie européenne «EuroGendFor» enflamme les internautes qui parlent de «milice paramilitaire» destinée à réprimer les mouvements sociaux. Faux, répondent ses responsables, la «FGE» n'intervient qu'à «l'extérieur» de l'Union. Admettons, mais que de mystères tout de même...

Par Patrice Lestrohan
Journaliste

L'affaire mobilise depuis un moment un bon contingent de blogueurs. Ces empêcheurs de fliquer en rond ne lésinent pas sur les termes trébuchants. Sous l'appellation d'«EuroGendFor», notre chère Union européenne, aurait, ces dernières années, secrètement



© Michele Crosera

Le sympathique général français Gérard Deanaz, major de l'EuroGendFor en 2006 à Vicenza.

mis sur pied «une milice paramilitaire» [sic], placée sous les ordres d'un «conseil de guerre» (ministériel). «Une armée privée de 3000 recrues au service de la dictature», pas moins. Pour certains, ce menaçant régiment pourrait même être «à la solde» de la tentaculaire banque US experte en coups tordus Goldman Sachs, autant dire financée en sous-main par celle-ci. Cette «force» serait dotée de pouvoirs exorbitants dont une «extraterritorialité» qui laisserait à ses hommes les coudées les plus franches sur le théâtre des opérations. En violation de la «souveraineté nationale» de ce pays, elle serait intervenue sans ménagement dans la répression d'affrontements sociaux en Grèce. Des manifestants l'auraient compris en entendant des représentants des forces de l'ordre parler entre eux l'anglais, qui n'est pas en effet la langue d'Homère. Des photos ont même circulé sur la Toile de ces présumés «miliciens» casqués, ou cagoulés, bien rembourrés aussi, qui tiendraient cantonnement à Larissa, dans le Centre-Est du pays! Pas exclu, selon nos Indignés, que cette nouvelle légion transnationale n'entre prochainement en action, à des

fins analogues, en Espagne et au Portugal. Pas interdit non plus de penser qu'elle soit appelée un jour à mater des émeutes de quartiers difficiles sur notre Vieux Continent. Un ministre allemand non désigné, toutefois, s'en serait lui-même alarmé. Voilà pour ce que dit le buzz.

Et pourtant, elle existe...

L'accusation ne repose pas que sur des ragots: il existe bien, depuis plusieurs années, une force de gendarmerie européenne opérationnelle, dite effectivement «EuroGendFor». Elle a, à l'origine, en 2004, été imaginée par la ministre française de la Défense Michèle Alliot-Marie. Et regroupe, comme son nom l'indique, des forces des gendarmeries de pays qui sont bien sûr pourvus de ce corps d'armée à vocation policière, ce qui n'est plus le cas de la Belgique. Il s'agit exclusivement pour l'heure de la France donc, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Roumanie, des Pays-Bas et depuis peu, de la Pologne. La Lituanie, dont les gendarmes n'ont pas compétence de police judiciaire, a statut de «partenaire», et la Turquie, seulement candidate à l'entrée dans l'Union, celui, bizarre, d'«observateur». Au final, la création de «la Force» a été entérinée par la signature d'un traité à Velsen (Hollande) en octobre 2007, soit quelques semaines avant la conclusion du traité de Lisbonne, circonstance aggravante pour ses dénonciateurs.

De fait encore, l'EuroGendFor est placée sous l'autorité d'un conseil interministériel, en abrégé le CIMIN, lequel rassemble les titulaires de la Défense

Il existe bien, depuis plusieurs années, une force de gendarmerie européenne opérationnelle, dite effectivement «EuroGendFor».

(ou de l'Intérieur) ainsi que des Affaires étrangères (ou leurs représentants) des nations mentionnées. Son état-major (38 officiers et sous-officiers) est basé à Vicenza (Nord-Est de l'Italie). Enfin, son bien maigre site web signale trois missions qu'elle a déjà accomplies: en Bosnie, Afghanistan et Haïti après le tremblement de terre de 2010. Missions relativement anodines et pas trop violentes qui justifient mal le grand silence des officiels sur la FGE.

Fantasme ou réalité?

Pas simple en effet d'en apprendre plus sur «l'armée (supposément) privée». Le même «QG permanent» de Vicenza, dont le numéro ne figure pas à l'annuaire téléphonique, ne répond pas aux mails qu'il est toutefois possible de lui adresser, sans aucun résultat donc. Sollicitée par nous-mêmes, Michèle Alliot-Marie n'a visiblement pas souhaité donner suite à notre requête. Il est vrai que, dans son cas, le sujet est un peu délicat: en janvier 2011, avant d'être emportée par la tourmente tunisienne¹, l'ex-éminence n'avait pas redouté de proposer à l'encore président Ben Ali «le savoir-faire, reconnu

¹ Alors ministre des Affaires étrangères, «MAM» démissionnait quelques semaines plus tard à la suite de révélations du *Canard enchaîné*. Pendant les vacances de Noël précédentes, alors que débutaient les grandes manifestations anti-Ben Ali, elle circulait en Tunisie, pour le besoin d'affaires privées de ses parents, dans l'avion d'un familier du régime.

dans le monde entier, de nos forces de sécurité! De son côté, l'ambassade de Grèce à Paris nous a fait parvenir un communiqué vieux de deux ans de la direction de la police hellénique selon lequel les informations signalées plus haut «ne correspondent pas à la réalité», ce qui reste un brin évasif. En France encore, cotutelle donc de l'EuroGendFor pour la partie hexagonale, le cabinet du ministre de la Défense, et jusqu'à des conseillers connus de nous-mêmes, a observé un strict silence radio. Plus coopératives, après avoir promis, sans suite là encore, un commentaire «off», les Affaires étrangères nous ont renvoyé au service d'information des armées. Ce dernier nous a finalement adressé

à un interlocuteur présenté comme adéquat, un gradé de la direction de la gendarmerie, le colonel Philippe Rio.

«Tout ce que rapportent ces pseudo-information de la Toile relève du fantasme», commente notre galonné. La FGE n'intervient que dans des «opérations extérieures» (au territoire de l'Union) et toujours dans le cadre d'un mandat d'une organisation internationale, l'ONU le plus souvent, mais ce peut être aussi l'OTAN, ou l'Union européenne. À moins qu'il ne s'agisse d'un accord convenu entre EuroGendFor et le pays, «extérieur» encore, concerné. Mais alors, le contenu de l'accord envisage tous les



© Jeff Pachoud/AFP

Toute ressemblance avec un bataillon militaire régulier n'est absolument pas fortuite.

cas de figure dans le cours de la mission. Les gendarmes sont les «soldats du droit» [re-sic] et il est extravagant d'imaginer que l'un d'eux puisse se livrer à des abus sans que leur répression ne soit expressément prévue. Pour le reste, cette force n'intervient pas à une si grande échelle. Ses effectifs peuvent aller, selon le type de mission et les moyens fournis par chaque pays, de 800 à 2 300 hommes. Mais en Bosnie comme en Haïti où il s'agissait d'abord de protéger les secouristes, il n'y avait que quelques dizaines de gendarmes français engagés. Davantage en Afghanistan, où nous formions la future police locale. Mais pourquoi avoir laissé courir ces rumeurs? Elles émanent de groupuscules antimilitaristes, anarchistes, notamment de la région de Vicenza, qui ne représentent qu'eux-mêmes. Leur répondre, c'était risquer de les amplifier. Et puis, l'EuroGendFor n'intéresse qu'un minimum de gens.

Sans doute, mais où le bât blesse, c'est que pas une ligne du traité de Velsen ne précise que la FGE doive se limiter aux territoires «extérieurs» à l'Union. Du coup, certains de ses articles n'en ont que davantage affolé les internautes. À commencer par celui-ci, au chapitre des tâches prévues: «Protéger les personnes et les biens et maintenir l'ordre en cas de troubles à l'ordre public.» «Juridiquement, il est impossible à la FGE d'intervenir en Grèce dans le cadre que ces esprits un peu tordus décrivent», insiste notre interlocuteur, le seul habilité donc sur la question. «Surtout, en relisant les dispositions de ce texte, on comprend bien encore une fois

qu'il ne peut s'agir que d'opérations de pacification dans des crises, ou des «sorties de crise», étrangères (aux 28 pays de l'Union). C'était évident dans l'esprit des rédacteurs du traité et des parlementaires nationaux qui l'ont ratifié».

L'hydre européenne, pas toujours synonyme de bonheurs variés, peine à se doter de textes clairs, précis et rassurants.

Aux dernières nouvelles, EuroGendFor –martiales sonorités!– pourrait être appelée prochainement à une nouvelle mission, top secrète à ce jour et cette fois aussi, par conséquent, en dehors de l'Europe. Ses disponibilités actuelles s'y prêteraient. Ne resterait plus ainsi en Afghanistan qu'un petit nombre de gendarmes italiens, les Français eux-mêmes s'en sont retirés en février dernier. *Last but not least*, si la détestable image de la FGE tient donc de la fable, reste à en tirer une «morale» qu'en 2005, le projet bien embrouillé de Constitution nous suggérait déjà: en crise ou non, l'hydre européenne, pas toujours synonyme de bonheurs variés, peine à se doter de textes clairs, précis et rassurants. Et d'une communication itou. Dans le contexte social que l'on sait, ça n'aide pas à sa popularité... 

Le réveil de la Pologne conservatrice

Les Kaczynski ne sont pas morts. Jaroslaw entretient la flamme conservatrice. Les années 2014 et 2015 devraient marquer son retour en force.

Par Pascal Martin
Journaliste

En septembre dernier, plus de 100 000 syndicalistes ont manifesté à Varsovie contre la politique économique et sociale du gouvernement libéral, considéré comme le grand responsable des difficultés des Polonais.

Au pilori des syndicats : la politique libérale, voire ultralibérale du Premier ministre Donald Tusk, l'homme qui avait défait les jumeaux Kaczynski en remportant les élections législatives de 2007, pari qu'il avait à nouveau gagné quatre ans plus tard. Entre-temps, en juillet 2011, un de ses proches, Bronislaw Komorowski, avait été élu président de la République de Pologne au détriment de Jaroslaw Kaczynski, lequel n'avait pas réussi à tirer parti de la vague de sympathie née de la mort accidentelle du chef de l'État sortant, son jumeau Lech. Et plus d'un observateur avait conclu que c'en était fini des Kaczynski, de leur conservatisme étroit et des valeurs rétrogrades qu'ils représentaient. C'était sans compter avec l'usure du pouvoir et une redistribution insuffisante des richesses tirées de la croissance, du moins si l'on en croit les syndicats.

Trois centrales syndicales, dont Solidarité, ont ainsi fait savoir en septembre dernier qu'ils n'accepteraient «*plus de politique qui ne mène qu'à la misère et à la pauvreté. C'est la dernière sonnette d'alarme au gouvernement*». Ils ont menacé Tusk et son parti, la Plateforme civique (PO), de lancer une grève générale à travers tout le pays. L'avertissement n'est pas anodin : en 2011, beaucoup d'électeurs de gauche avaient en effet choisi de faire barrage à Jaroslaw Kaczynski en faisant pencher la balance en faveur des libéraux au second tour de la législative.

Aujourd'hui, tout laisse à penser que les conservateurs s'apprêtent à faire leur grand retour à la tête du pays. Ils devraient être à la fête dès 2014 à la faveur des élections européennes, ainsi qu'en 2015 moment où ils pourraient reconquérir le pouvoir à Varsovie. Avec plus de 40% des intentions de vote dans plusieurs enquêtes d'opinion successives, la majorité absolue en 2015 paraît en effet à portée de main du PiS (le parti Droit et Justice des Kaczynski), ce qui lui permettrait de gouverner seul. Une première en



© Natalia Kolesnikova/AFP

Jaroslaw Kaczynski, ici arrivant sur les lieux du crash aérien où son frère jumeau a de trouver la mort en 2010, a survécu politiquement et prépare son retour.

Pologne depuis la chute du communisme. Et une nouvelle claque pour les valeurs fondatrices de l'Europe auxquelles les Kaczynski ont plus d'une fois mené la vie dure par le passé. Les libéraux, eux, ont de 11 à 13% d'intentions de vote de retard sur les conservateurs.

Pour être plus précis, il importe de rappeler que Lech et Jaroslaw Kaczynski, respectivement président de la République de 2005 à 2010 et Premier ministre en 2006-2007, avaient été amenés au milieu de la décennie précédente à se coaliser avec deux partis populistes sinon d'extrême droite –l'Autodéfense de la République de Pologne (SRP) et la Ligue des familles polonaises (LPR)– faute de disposer d'une majorité absolue au parlement.

Une majorité absolue conservatrice à Varsovie ?

Aujourd'hui, Jaroslaw Kaczynski parie sur une victoire sans appel en 2015 qui permettrait à son parti de gouverner seul. À défaut d'une telle majorité absolue, une coalition entre les libéraux de la Plateforme civique et les sociaux-démocrates du SLD (ex-Parti communiste) pourrait être formée, spectre que les conservateurs auront à cœur de brandir durant la campagne qui précédera le vote. Et qui leur donnera accessoirement la possibilité de se tourner à nouveau vers la droite extrême pour prendre les rênes du pouvoir ?

Cette perspective en émeut plus d'un. Ainsi, Adam Michnik, le rédacteur en chef du journal *Gazeta*

Wyborcza, a-t-il mis en garde dans les colonnes de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* contre la menace d'un Jaroslaw Kaczynski autoritaire et fascisant. Même cri d'alarme venu du *New York Times* qui, le 8 août dernier, s'est inquiété du possible retour de Jaroslaw Kaczynski au pouvoir. D'après le quotidien américain, ce scénario ferait trembler les capitales européennes et laisserait présager d'un isolement de la Pologne, d'une détérioration de ses relations avec Berlin et d'une dégradation de sa situation économique.

Nouveau désordre européen en perspective

Sur internet, partisans et adversaires du PiS ont déjà commencé à en découdre. « *Visiblement, le New York Times semble ignorer que le gouvernement conservateur de Viktor Orbán s'en sort nettement mieux sur le plan économique que le gouvernement "libéral" du Polonais Donald Tusk qui vient d'accroître en cours d'année son déficit budgétaire pour 2013 d'un bon tiers* », lit-on sur un site pro-Kaczynski¹. L'auteur oublie toutefois de préciser que les résultats qu'il prête à la droite conservatrice avaient été engrangés dans le sillage des investissements réalisés par des multinationales étrangères ravies au tournant du siècle de voir la Pologne entrer dans l'Union européenne, laquelle bénéficiait à ce titre d'importants fonds de pré-adhésion.

À l'approche des élections européennes de mai 2014, Jaroslaw Kaczynski semble bien avoir fait

sien le scénario Orbán: contrôler seul la Diète² et revoir à sa sauce les règles du jeu institutionnel et politique polonais pour qu'elles lui assurent le pouvoir pendant plusieurs décennies. Il y a lieu de s'en inquiéter. Au milieu de la décennie précédente, l'arrivée dans l'Union européenne d'une Pologne conservatrice, ultracatholique et nationaliste avait substantiellement compliqué son fonctionnement. Le retour d'un Kaczynski que l'on dit revanchard pourrait sérieusement compliquer la vie de l'UE, fragilisée par la crise et les divisions, incapable déjà de faire entendre raison au Hongrois Viktor Orbán, *deus ex machina* d'un petit pays. Or cette fois, c'est un poids lourd qui échapperait peu ou prou à son contrôle, avec la création potentielle en son centre d'un front rebelle qui ajouterait à l'impression de désordre européen. Une impression que Bruxelles n'arriverait probablement pas à dissiper avant longtemps. ♦

1 Olivier Bault, « Après la Hongrie, la Pologne. Haro sur les conservateurs », mis en ligne le 22 août 2013, sur www.ndf.fr.

2 Chambre basse polonaise.

Le syndicalisme peut-il sauver la Tunisie?

Entre négociations politiques, attentats et exil des plus désespérés, les Tunisiens expérimentent l'action syndicale de terrain.

Par Gabrielle Lefèvre
Journaliste

Pendant que se poursuivent des négociations chahutées entre parlementaires, société civile et syndicat UGTT (Union générale tunisienne du travail), il devient évident que la sauvegarde de l'économie tunisienne ne peut venir que d'un syndicalisme pluraliste allié à un patronat progressiste.

Tour d'horizon de l'évolution de ce syndicalisme structurant avec Mourad Allal, économiste, militant des droits de l'homme, fondateur du Front national pour la démocratie et observateur attentif de la vie politique et sociale tunisienne.

Un nouveau pluralisme syndical

L'UGTT, environ 800 000 adhérents, est le principal syndicat du pays. Il a dominé la scène économique et sociale de la Tunisie contre le colonialisme français et contribué à édifier, avec le président Bourguiba, un État moderne, laïque et progressiste. « *Cependant, commente Mourad Allal, sous la présidence de Bourguiba et ensuite celle de Ben Ali, toute tentative d'exercice du pluralisme syndical, pourtant garanti par la Constitution et le droit, visait en réalité à affaiblir*

l'UGTT car cette union constituait de fait le principal contre-pouvoir au parti unique PSD (Parti socialiste destouriens) dans un premier temps, et ensuite le parti dominant RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique). Ainsi, l'UGTT a agi comme une "ceinture de sécurité" pour toutes les luttes démocratiques et tous les acteurs politiques ou de la société civile y trouvaient refuge. Et ce, à l'exception de quelques périodes où le pouvoir a réussi à "domestiquer" l'UGTT, comme ce fut notamment le cas dans la dernière période de Ben Ali (l'UGTT soutenait très officiellement sa candidature à la présidence). »

Un autre syndicat, qui se veut plus à gauche et indépendant du pouvoir, a été remis sur pied : la CGTT¹, Confédération générale tunisienne du travail, ce qui met fin au monopole de l'UGTT. Nous en parlons ci-après.

Parallèlement a été créée l'UTT (Union des travailleurs de Tunisie) dirigée par un ancien secrétaire général de l'UGTT, sans poids réel et dont la ligne était proche du pouvoir.

Enfin, l'OTT (Organisation tunisienne du travail) a vu le jour il y a trois mois

1 En réalité, il s'agit d'une renaissance car la CGTT avait été créée au temps de la colonisation française en décembre 1924 par Mohamed Ali El Hamm avant d'être dissoute suite à la répression du protectorat français.

et déclare représenter plus de 100 000 adhérents. Il est de notoriété publique que c'est une organisation suscitée et dirigée par le parti islamiste Ennahdha pour contrer l'UGTT.

Pour un nouveau contrat social

Lors de la révolte populaire qui a mis fin au régime du président Ben Ali, un syndicaliste de longue date, Habib Guiza, a donc recréé la CGTT le 1^{er} février 2011. Elle compte déjà 80 000 membres. Depuis 20 ans, Habib Guiza organise des universités d'été syndicales. Celle de 2013 revêtait une importance particulière puisqu'elle dressait un bilan de la période cruciale vécue par le pays depuis deux ans et demi. Pour cela, un livre imposant et très documenté² a été publié, il dresse le panorama de la Tunisie qui devrait advenir en 2040 si le mouvement moderniste qui a façonné le pays s'étoffe et se régénère ces prochaines années.

L'enjeu du livre et des conférences de cet été est ainsi résumé par Habib Guiza: «*Le modèle tunisien, fruit du mouvement national et des acquis considérables depuis Bourguiba et de grands syndicalistes, est révolu. On compte 30% d'exclus, il faut élaborer un nouveau régime qui réintègre ces exclus du développement. Actuellement, la société civile est tombée dans le jeu du politique. La situation sociale est déplorable et le statut de la femme menacé. Il faut des conditions de transition démocratique sérieuses: un nouveau contrat social reposant sur une citoyenneté véritable, la justice sociale et un islam tunisien dans la tradition*

d'Averroès qui ne pratique pas une application mécanique du Coran. Un consensus historique est possible sur cette citoyenneté et sur ce contrat social dont l'enjeu majeur est l'emploi.»

La révolution tunisienne est partie des zones les plus défavorisées du pays. C'est donc là que le gouvernement devrait en priorité travailler au redressement économique.

La révolution tunisienne est partie des zones les plus défavorisées du pays. C'est donc là que le gouvernement devrait en priorité travailler au redressement économique. Mais pas uniquement lui. Et c'est l'originalité de cette université d'été: la présence d'entrepreneurs progressistes estimant qu'il ressort de leur responsabilité sociale d'aider les jeunes à trouver ou à créer leur emploi. La CGTT annonce donc la mise en œuvre d'un projet pilote d'insertion professionnelle des jeunes au niveau régional et local. Car c'est bien à la population d'agir et de ne pas attendre que des solutions viennent d'un gouvernement trop central, trop éloigné des réalités locales. Il s'agit aussi d'un changement en profondeur du système éducatif qui produit chaque année 74 000 nouveaux diplômés



© Fethi Belaid/AFP

Tunisie: un syndicalisme bien vivace où les femmes n'hésitent pas à se montrer au premier rang.

s'ajoutant au deux millions de chômeurs car ils ne sont absolument pas préparés à l'entrepreneuriat.

Enfin, conclut Mourad Allal, «*la CGTT vient de prendre une excellente initiative en appelant à la mobilisation des organisations syndicales et des acteurs de la société civile pour élaborer un plan d'urgence économique et social. Ainsi, à côté du rôle déterminant que joue l'UGTT (avec le patronat et la société civile) pour initier et garantir un dialogue national indispensable à une sortie de crise et susceptible d'éviter au pays le chaos et la guerre civile, d'autres expressions syndicales apportent leurs contributions en recherchant*

des solutions économiques et sociales. Une véritable transition vers la démocratie passe aussi par un pluralisme syndical effectif. Sur le plan politique: la crise perdure et pour ce qui nous concerne, nous engageons le processus de lancement d'un réseau international de solidarité avec les démocrates et modernistes tunisiens. Il contribuera à la réussite de l'expérience tunisienne dont le devenir façonnera l'avenir de toute la région.»

² Tunisie 2040. Le renouvellement du projet moderniste tunisien, Tunis, Sud Éditions, 2012.

Le Maroc comme champ de bataille

Telle une réponse à une urgence, Daniel Menschaert s'est mis à écrire son livre «Maroc, quatre champs de batailles pour la démocratie» dès son retour en Belgique après quatre années passées au Maroc en tant que délégué de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Comme s'il voulait faire comprendre que tout ce qui se passe là-bas peut avoir des répercussions ici et inversement. Et qu'il faut agir.

Par Fatima Bourarach
Centre d'Action Laïque

Daniel Menschaert défend d'emblée que des améliorations importantes en matière de droits de l'homme, de liberté d'expression et des droits des femmes, acquises principalement au début du règne du roi Mohammed VI, ont permis une succession sur le trône dans le calme, mais qu'il s'en suivit un raidissement du pouvoir. La poursuite des réformes faisant craindre une remise en question inévitable des pouvoirs du roi mais surtout de ceux du *makhzen*¹. La situation se détériore encore plus entre 2005 et 2011: «*Une jeunesse désœuvrée, une absence de démocratie réelle, des partis laïcs, libéraux et de gauche désorganisés trop éloignés du peuple et par ailleurs ignorés par l'Occident.*»

Culture et censure

L'auteur interroge et s'interroge sur le sort des intellectuels menacés par le régime et les courants obscurantistes qu'ils contestent, et ignorés par les démocraties occidentales,

«*lorsque dans l'autre plateau de la balance il y a de gros contrats économiques à négocier*». L'attitude de l'État marocain est à ses yeux suicidaire parce qu'elle met l'avenir même de la nation en péril. Mais ce serait une erreur, admet-il, de dresser un tableau du Maroc comme un désert intellectuel: «*Des intellectuels libres continuent à s'exprimer comme ils le peuvent et à initier des actions, à créer des lieux de débats et à assumer leur rôle malgré les embûches.*» Et d'évoquer longuement le rôle de la culture et le courage de nombreux artistes. L'absence de règles claires et précises qui laisse planer des risques à tout intellectuel et, en particulier, aux journalistes est un autre problème pointé dans le livre. La censure n'a pas disparu. «*En façade, les journaux ne sont pas toujours attaqués sur le contenu mais les amendes à payer pour diverses raisons atteignent des montants tels que les médias visés n'ont qu'un choix: mettre la clé sous le paillasson.*»

Une jeunesse désœuvrée, une absence de démocratie réelle, des partis laïcs, libéraux et de gauche désorganisés.

Un autre enjeu de taille dégagé par l'auteur est celui de la liberté de conscience. Pour beaucoup de Marocains, note Daniel Menschaert, celle-ci est fondamentale. Ils revendiquent qu'elle soit consacrée dans un texte de loi en dehors de toute référence religieuse. Les progressistes comptaient beaucoup sur la nouvelle constitution pour consacrer ce droit, mais le contexte du Printemps arabe leur a été paradoxalement défavorable. Daniel Menschaert pointe les concessions faites aux islamistes aux dépens des libertés individuelles, telle la suppression, quelques heures avant le discours royal de l'article de la Constitution sur la liberté de conscience ou la préférence accordée au terme «*oumma*» (la communauté des croyants). L'auteur s'interroge aussi sur les relations entre le Palais et les islamistes sur le terrain du religieux et s'inquiète des conséquences que cela pourrait avoir sur la démocratie: «*Le prix fort n'en sera-t-il pas payé par les démocrates libéraux, les femmes et les libres penseurs?*»

Quant au Mouvement du 20 février, l'auteur lui témoigne une nette fascination, voire une certaine tendresse. Il appelle à ce que les militants du 20 février, nonobstant la

jeunesse de leur mouvement, sa naïveté et son idéalisme, ne se laissent pas gagner par le désespoir. «*Leur désillusion ne devant pas masquer leurs très nombreux acquis: la prise de conscience de l'importance de la politique, du débat politique et sociétal, l'appropriation citoyenne de ce débat, la découverte de l'importance de l'engagement et du passage d'une réaction personnelle à une action collective, le fait d'avoir provoqué la réforme constitutionnelle, d'avoir fait trembler le makhzen, d'avoir obtenu le départ du clan des personnalités qui trustaient les leviers de pouvoir. [...] d'avoir par leur action amené le palais à reprendre l'initiative sur la question des droits de l'homme en instituant un CNDH² indépendant.*»

Quatre pistes pour l'avenir

L'éducation reste de loin le premier et le plus important champ de bataille mis en évidence par l'auteur qui dénonce sa marginalisation par le *makhzen* (voir définition en page 32, note 3) qui ne souhaite pas la voir jouer un rôle d'ascenseur social et d'émancipation. Les islamistes pratiquent, quant à eux, un immobilisme manifeste sur la nécessité de réformer le système éducatif et bloquent la mise en œuvre de toute réforme crédible par peur de l'émancipation sur le plan de la religion et des valeurs morales d'une population mieux instruite. «*Ils ne peuvent envisager de corriger les effets catastrophiques de l'arabisation, des discriminations garçon-filles, campagnes-villes, d'une pédagogie reposant sur la répétition et la restitution des textes,*



Disponible au CAL
au prix de 10 euros.

¹ Conseil national des droits de l'homme.

² L'ensemble de l'administration marocaine et de personnalités influentes proches du pouvoir.



© Bertrand Langlois/AFP

Manifestation « Makhzen dégage » à Paris, en mai 2011.



Reportage de Canal CAL avec interviews de Daniel Menschaert et Fadila Laalaan « Maroc, quatre champs de bataille pour la démocratie » à visionner sur YouTube.

parce que les pesanteurs du religieux les empêchent d'aller jusque-là ». Or, si cette réforme ne se fait pas, il y aura toujours au Maroc un enseignement à deux vitesses. Les islamistes se transforment ainsi en « alliés de circonstance des élites au pouvoir, indifférentes à l'abandon du secteur public de l'éducation ». Daniel Menschaert tire la sonnette d'alarme, car si la situation reste en l'état, seuls les enfants privilégiés recevront une formation qui les rendra compétitifs sur le marché du travail et, surtout, qui leur permettra d'accéder aux plus hautes fonctions de l'État.

Le livre ne se limite pas à dresser des constats alarmistes sur la situation au Maroc, mais se risque à propo-

ser des pistes concrètes d'action et de coopération entre les démocrates et progressistes européens et leurs homologues marocains. Ces pistes s'organisent autour de quatre axes : agir sur la citoyenneté et l'éducation, questionner le rapport de l'islam avec l'histoire et avec la politique, défendre l'urgence de la reconnaissance de l'individu et, enfin, promouvoir la solidarité avec les démocrates authentiques et les libres penseurs des deux rives de la Méditerranée comme seul rempart contre toutes les dérives théocratiques.

Un ouvrage qui pose de bonnes questions dans un souci de pédagogie, agréable à lire, riche en information, en faits et en ressenti.

L'affaire Ali Anouzla agite les coulisses du pouvoir marocain

Le 17 septembre dernier, les autorités marocaines plaçaient sous mandat d'arrêt Ali Anouzla, directeur de la version arabophone du site d'information Lakome¹. Il a été incarcéré à la prison de Salé-Rabat, connue pour abriter de nombreux détenus impliqués dans des affaires de terrorisme.

Par Aïcha Ayari
Attachée au Parlement européen

Ce journaliste est accusé d'avoir publié un lien vers le site du quotidien espagnol *El País* renvoyant vers une vidéo d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), intitulée « Maroc : royaume de la corruption et du despotisme ». Le 24 septembre, il passait devant le juge d'instruction pour « assistance matérielle », « apologie du terrorisme » et « incitation au terrorisme », pas moins ! Selon la loi antiterroriste, il encourt de 6 à 20 années d'emprisonnement. Suite à une forte mobilisation nationale et internationale², Ali Anouzla a été libéré provisoirement le 25 octobre dernier. La prochaine audience a été fixée au 23 décembre.

Cible privilégiée

Certes, cette vidéo de 41 minutes incite à la violence mais Lakome avait d'emblée précisé qu'il s'agissait d'une vidéo de propagande. Dans leur rôle d'informer, les médias

sont amenés à diffuser des informations à double tranchant. Si l'on regarde les publications mises en ligne sur Lakome, on constate qu'il n'encourage nullement le terrorisme ; ses positions éditoriales sont à cet égard très claires. Régulièrement, des chaînes internationales retransmettent les déclarations du n°1 d'Al-Qaïda, Aymen Al-Zawahiri, ou de Mokhtar Belmokhtar, chef d'un groupe djihadiste lié à cette même organisation terroriste, sans que cela ne fasse l'objet de poursuites judiciaires. Que s'est-il donc passé avec Ali Anouzla ? Quelle lecture faire de cette affaire et quels en sont les enjeux ?

Ali Anouzla est connu pour être un journaliste indépendant qui s'attaque à des questions sensibles, taboues, ignorées par les médias traditionnels et qui touchent les plus hautes sphères du pouvoir marocain. Sa plume honnête et audacieuse le porte à dénoncer (fr.lakome.info)

¹ www.lakome.com.

² Dont une conférence de presse au Sénat, à l'appel du comité belge de soutien à Ali Anouzla animé par Sam Touzani, Manuel Abramowicz et Radouane El Baroudi, en présence d'Aboubakr Jamaï, frère d'Ali Anouzla et directeur de la version francophone de Lakome (fr.lakome.info)

les dérives du régime marocain et du *makhzen*³. Ainsi est-il devenu la cible privilégiée des autorités: ses articles embarrassent le sérail car ils mettent à nu un fonctionnement incompatible avec les réalités socio-économiques du Maroc, une concentration du pouvoir politico-économique aux mains de familles et de réseaux influents et in fine une démocratie construite de toutes pièces et instrumentalisée à souhait. Les sujets brûlants rendus publics défraient la chronique. Mais Ali Anouzla, c'est surtout le journaliste qui a dénoncé l'affaire du «Danielgate», autrement dit la grâce accordée par Mohamed VI à Daniel Galvan, retraité espagnol condamné à 30 ans de prison pour pédophilie. Indignés, les Marocains ont exprimé massivement leur opposition à ce geste politique qui obligera le roi à faire marche arrière.

C'est à la lumière de l'exercice indépendant de sa fonction de journaliste, de l'absence de chefs d'inculpation fondés, de la forte mobilisation, de l'émergence d'un nouveau type de médias et de la nature du régime marocain que l'arrestation d'Ali Anouzla acquiert tout son sens. Épine dans le pied de la monarchie et de son cercle d'influence, il doit être neutralisé à tout prix. Via Lakome, Ali Anouzla bouscule et dérange en proposant un genre nouveau de journalisme qui dénonce la répression des libertés, au sens large.

Mobilisation internationale

Force est de constater que l'affaire Ali Anouzla n'est pas une exception. Au Maroc, les libertés de presse,

d'expression et de conscience restent la cible d'attaques du pouvoir; en témoignent les nombreuses arrestations et intimidations en tout genre. Les médias sont muselés par une classe dirigeante qui accapare la majorité des richesses du pays aux dépens de son peuple. Ali Anouzla, comme les autres journalistes ou activistes, ne peut payer le prix des conséquences de la lutte que tous mènent en faveur des libertés et des droits de l'homme. Ce combat pacifique doit être garanti par les autorités auxquelles il revient de mettre en place les conditions nécessaires à cet effet. C'est dans ce sens que la liberté d'informer et plus largement les droits et libertés fondamentaux ont trionphé. En effet, de Casablanca à Rabat, de Washington à Paris en passant par Bruxelles et Berlin, des acteurs d'horizons divers se sont activement mobilisés par des actions variées: manifestations, sit-ins, conférences de presse, création de comités, interpellations politiques, appel de plus de 60 ONG, etc.

Face aux contestations populaires en écho aux révoltes arabes, Mohamed VI avait promis, en 2011, d'engager le pays sur la voie de la démocratisation. Qu'en est-il aujourd'hui? Ou en sont les réformes, notamment en matière de santé, de justice, de presse, de liberté au sens large, de droits de la femme, de la jeunesse? Les Marocains ne semblent pas satisfaits des mesures prises par le gouvernement. La pauvreté, l'injustice sociale, le chômage, le manque de liberté, etc. font toujours florès, comme en atteste la poursuite des manifestations du Mouvement du



Ali Anouzla lors de sa remise en liberté, le 25 octobre 2013 à Rabat.

20 février que le pouvoir réprime durement.

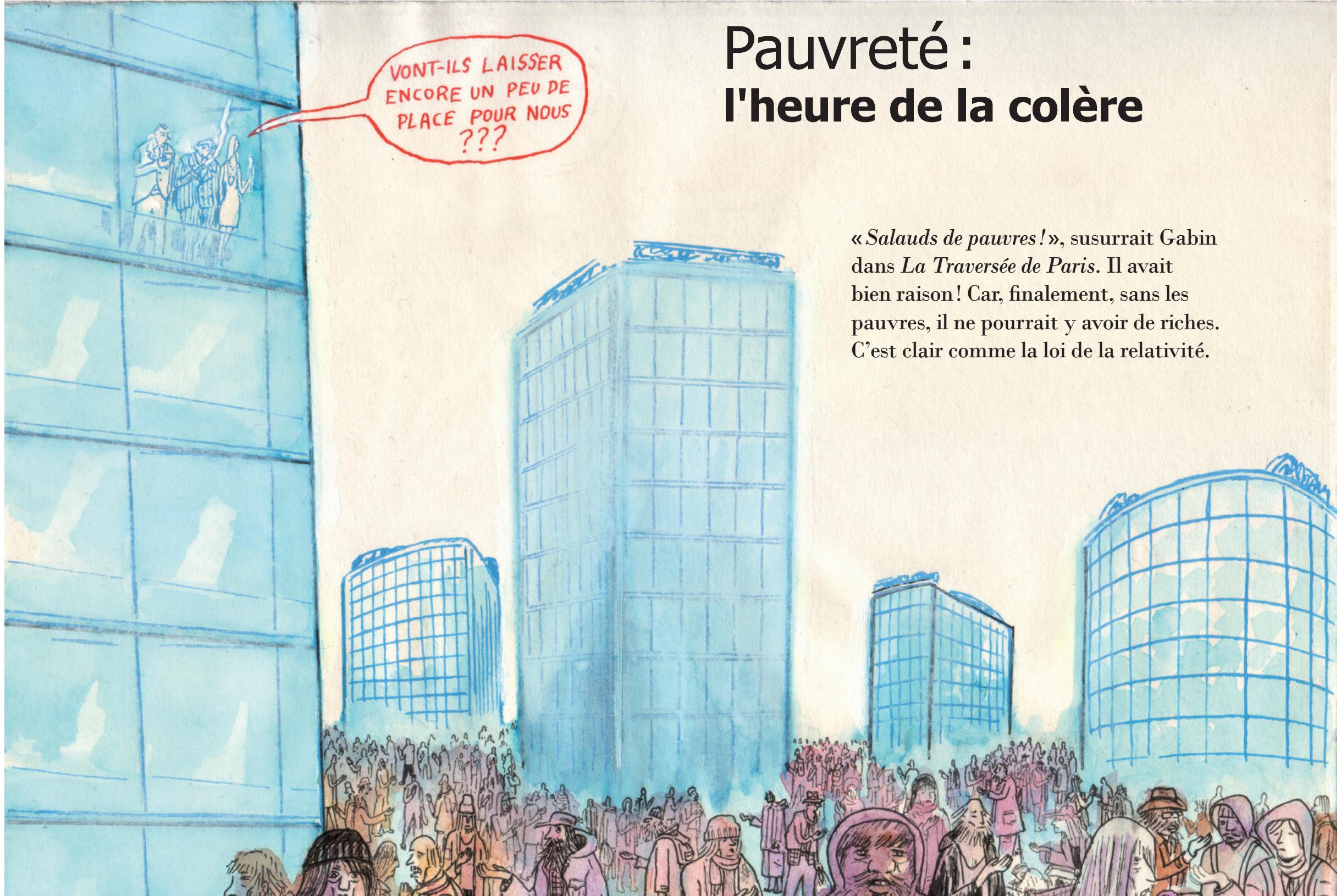
Que fait l'Europe?

Malgré les promesses royales, le Maroc continue à vivre au rythme des désiderata de ceux qui détiennent le pouvoir politico-économique. Ainsi, les Marocains sont livrés à l'arbitraire d'un système qui manie habilement la carotte et le bâton: les lois se font et se défont pendant que les autorités publiques servent d'agents d'accréditation. À l'aune du Printemps arabe, le Maroc ne semble pas avoir réellement pris toute la mesure du potentiel de l'éveil des peuples. Les Marocains expriment des demandes qui nécessitent des changements profonds et appellent à des réformes ambitieuses. Désormais, l'argument de la

lutte contre le terrorisme a montré ses limites, il ne peut plus justifier les atteintes et entraves aux libertés de presse et d'expression. La société civile marocaine attend une nouvelle vision du système qui ouvre la voie à un développement économique, social, politique et environnemental qui soit durable, inclusif et juste.

Face à cette situation, l'UE doit prendre ses responsabilités et se mettre du bon côté de la barrière, celle de la défense des droits et des libertés, pour accompagner les Marocains dans leur processus de démocratisation. C'est dans ce sens que l'UE doit se positionner fermement pour demander le classement sans suite du dossier d'Ali Anouzla. 

³ Terme désignant l'administration et le pouvoir monarchique marocains.



Pauvreté : l'heure de la colère

« *Salauds de pauvres !* », susurrait Gabin dans *La Traversée de Paris*. Il avait bien raison ! Car, finalement, sans les pauvres, il ne pourrait y avoir de riches. C'est clair comme la loi de la relativité.

Pauvreté : l'heure de la colère

«*Salauds de pauvres !*», susurrait Gabin dans *La Traversée de Paris*. Il avait bien raison ! Car, finalement, sans les pauvres, il ne pourrait y avoir de riches. C'est clair comme la loi de la relativité. Or, non contents de permettre à la richesse de se développer, les pauvres ont désormais des exigences. Ils aspirent à des conditions de vie dignes, au respect de leur personne, à une éducation de qualité pour leurs enfants, à un traitement équitable dans les administrations, vous vous rendez compte ? Ils prétendent même à la culture, si si.

Ah ! il est loin le temps où le pauvre, résigné, courbait l'échine sous les coups de son maître et se taisait pour ne pas perdre le peu qu'il avait ! On savait se tenir.

Mais aujourd'hui, ils ont toutes les audaces. Ils veulent des droits.

Un logement décent. Ils se fédèrent. S'organisent. Manifestent.

S'informent. Estiment que l'État leur doit des comptes. Et, fatigués d'attendre qu'on se préoccupe de leur sort, s'en iraient bien flanquer quelques pavés dans les fenêtres de ces administrations où sommeillent, bien au chaud dans des tiroirs poussiéreux, la multitude des dossiers de lutte contre la pauvreté qui ont valu à leurs auteurs le merci un peu pincé de cabinettards dont leurs conclusions brûlaient les doigts bien soignés.

Yves Kengen
Rédacteur en chef



Les femmes et les enfants d'abord !

Les initiatives de lutte contre la pauvreté (ou de «refus de la misère») se suivent et se ressemblent. Toutefois, la pauvreté ne recule pas. Que faut-il en conclure ?

Par Yves Kengen
Rédacteur en chef

La laïcité, animée du souci de l'égalité et de l'émancipation des citoyens, ne saurait tolérer la misère. Reproche vivant (si l'on ose dire), miroir de l'échec de nos idéaux, la pauvreté est certes l'objet de nombreuses initiatives prises au sein du mouvement laïque –organisé ou non. Il s'agit, le plus souvent, de projets basés sur l'accompagnement solidaire et l'on a tartiné à souhait sur la différence entre solidarité et charité. Comme l'énonçait déjà Victor Hugo à ses contemporains pour marquer cette nuance, «*vous voulez les pauvres secourus, nous voulons la misère supprimée*». Soit. Reste que notre société n'a rien à gagner dans la persistance de la misère. Comme disaient les Indignés: «*One day the poor will have nothing more to eat but the rich*» (Un jour, les pauvres n'auront plus rien à manger d'autre que les riches).

Égoïsme démesuré

Cette menace à peine voilée n'a jusqu'ici pas ému les riches outre mesure. Toutes les tentatives pour les faire participer à l'éradication de la misère –et par là même à supprimer cette épée de Damoclès du dessus de

leur tête – se sont soldées par des refus retentissants. La taxe Tobin sur les transactions financières spéculatives ? Non m'ôssieur, pas question ! On ne veut même pas en parler. La cupidité des spéculateurs et des richissimes financiers est sans limite et ce n'est pas la vue de quelques camps de réfugiés somaliens, ou l'exposition de quelques miséreux dans les JT, qui va les émouvoir. En 1984, la Suède a mis en place une taxe de 0,5% sur les transactions financières sur son marché d'actions et d'obligations. Qu'ont fait les spéculateurs ? Ils ont immédiatement déplacé leurs transactions vers des marchés et/ou des instruments financiers non taxés. Du coup, les transactions à la Bourse de Stockholm se sont effondrées (-50% en 3 ans), pénalisant l'augmentation des recettes fiscales escomptées (50 millions de couronnes en moyenne par an au lieu des 1,5 mil-

«Vous voulez les pauvres secourus, nous voulons la misère supprimée.»

liard prévus). Merci les gars! Au pays de la solidarité nationale heureuse, certains sont moins solidaires que d'autres: 0,5%, quand même!



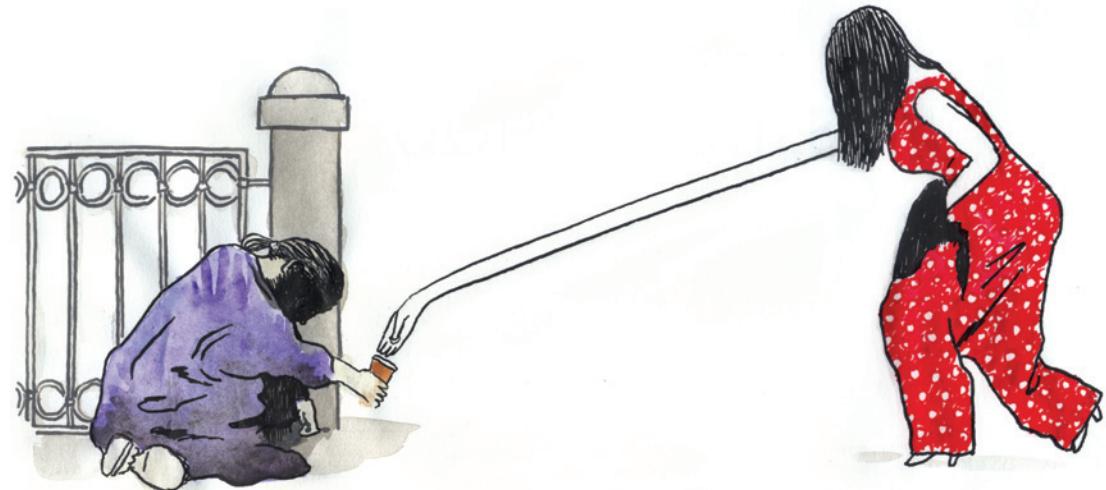
Selon un rapport d'Oxfam publié en janvier 2013, le revenu net des 100 milliardaires les plus riches s'élevait en 2012 à 240 milliards de dollars, ce qui permettrait d'éradiquer quatre fois la pauvreté extrême. Une fois suffirait! Encore faudrait-il qu'ils veuillent bien en donner un peu... Oxfam souligne que la richesse et les revenus extrêmes ne sont pas seulement contraires à l'éthique; inefficaces sur le plan économique et destructeurs sur le plan politique: ils divisent la société et nuisent à l'environnement. «*Nous ne pouvons plus prétendre aujourd'hui que la création de richesses pour une poignée de privilégiés bénéficiera inévitablement au plus grand nombre – trop souvent, c'est le contraire qui est vrai*», avertit Jeremy

Il est grand temps de redécouvrir les utopistes du XIX^e siècle que furent Charles Fourier et Jean-Baptiste Godin.

Hobbs, directeur général d'Oxfam International. «*La concentration des ressources entre les mains du pourcent [sic] le plus riche affaiblit l'activité économique et rend la vie de toutes les autres personnes plus difficile, en particulier au bas de l'échelle économique. Dans un monde où même les ressources les plus essentielles, telles que les terres et l'eau, se raréfient, nous ne pouvons pas nous permettre de concentrer les actifs entre les mains de quelques personnes et laisser le plus grand nombre se disputer les restes.*»

Courage politique

Pour dire les choses simplement, quand les multinationales détenues par les riches auront licencié à tour de bras pour «motifs économiques» et qu'il y aura davantage de précaires que d'actifs, tout le système consumériste s'écroulera, faute de consommateurs. Certes, cela prendra du temps, puisqu'il est encore possible d'exploiter des centaines de millions de travailleurs pauvres prêts à tout pour quelques dollars. Sans doute ceux qui tirent les ficelles de ce modèle pervers se fichent-ils autant de leurs enfants et petits-enfants qu'ils se fichent des pauvres – qu'ils fréquentent d'ailleurs peu.



Reste qu'aujourd'hui, la pauvreté menace chacun d'entre nous. On sait que la paupérisation de la classe moyenne n'est pas une figure de style et que de plus en plus de familles, souvent monoparentales du côté de la mère, ne parviennent plus à boucler des fins de mois même en ayant revu les dépenses sérieusement à la baisse. Selon les derniers chiffres disponibles, environ 15% de la population belge vit sous le seuil de pauvreté¹. Les femmes et les enfants sont les plus touchés.

Dans une proposition de résolution d'octobre 2013 intitulée «Femmes et pauvreté», la sénatrice Olga Zrihen a adressé au gouvernement une série de revendications assorties de mesures concrètes destinées à réduire la vulnérabilité des femmes, appelant notamment à la mise en œuvre d'un plan national. Mais sera-t-elle entendue? La lutte contre la pauvreté n'est pas un sujet électoralement très porteur. Avec le scrutin capital qui se profile, on peut craindre que bien peu de politiques se mouillent pour faire de ce thème un argument de séduction. C'est donc au

monde associatif de monter au créneau, d'affirmer l'urgence de cette lutte et d'imaginer, en collaboration avec les politiques qui acceptent de mettre les mains dans le cambouis de la misère poisseuse, les solutions clés sur porte que les heureux élus n'auront plus qu'à mettre en œuvre. À cette fin, il est grand temps de redécouvrir les utopistes du XIX^e siècle que furent Charles Fourier et Jean-Baptiste Godin –non pas pour tenter d'en reproduire les modèles, mais pour s'inspirer de l'esprit éclairé (illuminé, diront certains) qu'ils surent insuffler sur la misère de leur époque pour en soulager l'essentiel. Par l'expérience du Familistère de Guise², Godin a mis en lumière les éléments indispensables à la dignité humaine: un logement décent dans des structures familiales préservées, une hygiène de vie, un travail valorisant et un accès aisément à l'éducation et à la culture. C'était en 1859. Il y avait même un bistrot, juste en face du site. Il existe toujours et ne s'appelle pas *L'Assommoir*.

¹ Mille euros par mois pour une personne isolée.

² www.familistere.com.

Un entretien avec Christine Mahy

La colère a ses raisons...

Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, se bat sur tous les fronts. Ne vous fiez pas à sa dégaine post-soixante-huitarde : cette femme est dangereuse... pour les immobilistes ! Intarissable sur le sujet auquel elle voue sa vie, elle pourrait faire sa devise de la formule « langue de bois, connais pas » !

Propos recueillis par Yves Kengen
Rédacteur en chef

Espace de Libertés : Dans notre pays, l'état de la pauvreté s'améliore ou s'aggrave ?

Christine Mahy : Quand on regarde les statistiques, que ce soit à Bruxelles, Flandre ou Wallonie, on reste sur des chiffres relativement stables sur les dix dernières années. Et donc on pourrait dire que cela ne s'aggrave pas véritablement. Sauf qu'à partir du moment où l'on sait que des politiques sont tentées pour réduire la pauvreté et que cela ne se réduit pas, cela veut dire que l'investissement n'est pas adapté et cohérent. Pour reprendre l'exemple de la Flandre où l'on tourne autour d'un peu moins de 10% de pauvreté, ce sont les mêmes 10% depuis des années, malgré un investissement relativement important.

Est-ce que cela montre l'échec des politiques mises en place ?

En tout cas, cela les questionne. Cela interroge l'efficacité des politiques, mais cela questionne peut-être aussi

le mécanisme largement développé de l'enrichissement scandaleux organisé par certains et qui continue à prendre beaucoup de place et à couvrir d'autres.

Est-ce l'écart entre la pauvreté des plus pauvres et la richesse des plus riches lui s'accroît ?

Oui. Tous les indicateurs montrent que les inégalités grandissent. Le pourcentage n'augmente pas, mais l'écart s'accroît. Par exemple, les *working poor* : on a connu des taux de 4,5 ou 4,6% en Belgique. Là, nous sommes à 4,8%. Certes, cela augmente peu, mais cela augmente tout de même. Est-ce normal que les travailleurs s'appauvrisse davantage ? On constate aussi qu'au-delà de la pauvreté monétaire, des gens sont contraints de se priver du nécessaire. Renoncer à chauffer correctement son logement, à manger deux fois un repas protéiné par semaine, à avoir 1 000 euros de réserve en cas de coup dur, à avoir une voiture (c'est souvent nécessaire). Cette tendance-là

augmente massivement en Wallonie et à Bruxelles. Et cela pose question.

Au-delà des constats, quels sont les moyens dont dispose l'État pour obtenir des résultats ? Est-ce qu'il existe des politiques structurelles qui pourraient être mises en place mais ne le sont pas ?

Ce qu'on attend, ce sont les leviers structurels sur lesquels l'État devrait pousser de manière à recréer l'égalité et l'accessibilité à tous à une série de besoins de première nécessité. La priorité, c'est le logement. Parce que quand on n'est pas rassuré par rapport à son logement, qu'on ne sait pas si on va pouvoir y rester et si on va encore pouvoir le payer, on est très insécurisé pour le reste. Or, nous sommes dans un

pays où la politique de logement social est très faible. Il n'y a que 7% de logements sociaux sur l'ensemble du parc. C'est très peu en comparaison avec la Hollande ou d'autres pays. Et donc on compte 93% de logements privés. Que fait-on pour amener le propriétaire privé à oser mettre son bien davantage dans un parc de type social, mais en étant sécurisé ? Par exemple, des agences immobilières sociales ? C'est un sujet majeur.

Récemment lors d'un colloque au Sénat, vous avez parlé du ras-le-bol des précarisés, de colère et de violence...

Je pense que le sentiment de violence n'est pas l'apanage des seuls pauvres aujourd'hui. Il anime aussi ceux qui



vivent à flux tendu, sont insécurisés en permanence et vivent une perte de confiance dans le fait de s'investir dans la société et dans la collectivité. Je vois et je ressens, quotidiennement, différentes formes de colère. Je pense qu'on atteint des points culminants de mécontentement. J'ai été consultée par la police fédérale –et je n'étais pas la seule, on était plusieurs autour de la table– il y a 4 ou 5 ans et la question était : «*Est-ce que vous pensez que le fait que les gens vivent dans de mauvaises conditions peut les pousser à la radicalité, à poser des actes délictueux, à aller voler, etc.?*» Les policiers se posaient la question pour développer leur plan organisationnel des années à venir.

Et la réponse était ?

La réponse est oui si l'on crée de la difficulté permanente, de la tension permanente, du fait qu'on a trop peu tous les mois, du fait qu'on ne se sente pas respecté... Quand on voit aujourd'hui l'application de la dégressivité des allocations de chômage, la situation particulière des femmes à temps partiel, les personnes qui ont un handicap et qui n'ont pas droit au chômage, etc., comment s'étonner que cela crée de la colère ? Est-ce qu'on doit souhaiter que les gens retournent leur colère contre eux-mêmes ? Doit-on souhaiter que via cette colère, les gens aient recours au dramatique suicide, comme les ouvriers à Liège ? Est-ce qu'il faut souhaiter que les gens sombrent dans la déprime, restent enfermés chez eux, se jettent devant la télé avec une cannette de bière et puis c'est tout ? Est-ce que nous devons souhaiter que les

enfants soient désillusionnés ? Non, je préfère une colère investie dans de la militance organisée, dans la concertation, dans une démarche critique qui soit entendue. Mais si elle n'est pas entendue à travers cela, il ne faudra pas s'étonner.

Une saine colère, alors ?

Finalement oui, l'expression de la colère peut être salutaire et même saine. Il vaut mieux être révolté, en colère, en désaccord, etc., parce que cela veut dire qu'on est en mobilité critique et qu'on est encore debout en train de réagir. Les précarisés sont souvent rongés de l'intérieur, par le stress, par la lutte, par la difficulté quotidienne, par la désillusion, par la déconsidération. La société n'a aucun intérêt à cela. Plus il y aura de personnes dans cet état-là, plus la société va devoir l'assumer d'une façon ou d'une autre –que ce soit par les plus mauvais modèles, tels que la prison ou l'hôpital, la psychiatrie ou la santé mentale. Des acteurs aussi importants que Richard Wilkinson le démontrent par les chiffres en toute objectivité, en ayant observé le phénomène sur plus de 50 ans dans tous les pays du monde. Les pays les plus inégalitaires créent les plus mauvaises conditions de santé pour tout le monde tandis que les pays les plus égalitaires créent des conditions de santé meilleures pour tout le monde.

L'inertie des pouvoirs publics est-elle liée à une idéologie ?

La vision actuelle est en tout cas un très mauvais calcul politique. Certes, il faut une économie qui tourne. Mais

continuer à dire que la finalité de la lutte contre la pauvreté, c'est d'abord faire tourner l'économie, cela sous-entend qu'il y aura de l'emploi en suffisance et que cet emploi sera bien payé. Or, rien n'est moins sûr. Entre 2000 et 2010, il a été démontré qu'augmenter la productivité et les profits n'ont pas eu les retombées promises en terme de création d'emplois puisqu'il n'arrête pas de diminuer. Et aujourd'hui, dans

le plan européen 2010-2020, mais dans notre pays aussi, on nous ressert la même confiture : priorité à la reprise de l'économie, comme cela il y aura de l'emploi, il y aura des salaires et enfin des retombées pour financer ce qui est de l'ordre de lutte contre la pauvreté. On le sait, cela ne se passe pas comme ça concrètement. C'est un modèle éculé et désuet. Les politiques devraient d'abord se demander : «*Comment gérer l'organisation de mes politiques au profit de l'ensemble des citoyens et de la communauté de vie, dans le domaine du logement, de la politique sociale, de la santé, etc.?*»

Y a-t-il des exemples à suivre dans d'autres pays ?

Les Anglais ont lancé de nombreuses initiatives pour soutenir les familles

TRÈS PAUVRE



MIDDLE CLASS



PLUS OU MOINS PAUVRE



monoparentales. On sait que dans notre pays plus d'une famille monoparentale sur deux est en situation de pauvreté. Chez nous, on n'a pas encore pris la mesure de cela et on feint de croire qu'en étant en monoparentalité, on peut affronter la vie de la même façon que si l'on est à deux. Chez nous, rien n'est mis en place dans ce domaine. On sait qu'il n'y a pas un modèle idéal quelque part, parce que la crise de l'appauvrissement est relativement généralisée. Néanmoins, certaines sociétés garantissent davantage d'égalité en termes de revenus, de projet de société. Inspirons-nous-en. 

Avant la «formation», un gros travail à mener en amont...

Il semble évident que pour sortir de la précarité, une formation à un travail valorisant est la meilleure solution, pour autant qu'on élimine les autres facteurs aggravants. Mais qu'en est-il sur le terrain, quand ces facteurs aggravants ne peuvent précisément qu'être... difficilement contournés ?

Par Benoît July
Journaliste

Cela fait près de 20 ans que Le Trusquin, à Marche-en-Famenne, s'est donné pour mission d'assurer la formation et l'insertion socioprofessionnelle de personnes peu scolarisées. Entreprise de formation par le travail, elle forme une soixantaine de stagiaires chaque année.

Avant de penser à une formation, il faut d'abord retrouver l'envie de se lever le matin.

«Nous sommes nés à l'initiative d'éducateurs actifs dans l'Aide à la jeunesse, qui se désolaient de devoir lâcher dans la nature des jeunes gens sans qualification, complètement isolés face aux exigences de la vie», raconte Patrick Truccolo, directeur du Trusquin. «À l'origine focalisée sur le projet de rénover un bâtiment, notre mission s'est élargie à

la formation aux métiers de l'écoconstruction et de l'environnement, de chauffeur/livreur et de ferronnier-soudeur.»

Spirale infernale

Subventionnée pour environ la moitié de son budget, l'activité du Trusquin conduit à l'emploi environ la moitié des stagiaires. «*S'il suffisait de les former pour les amener à trouver un travail, ce serait trop simple*, reconnaît Patrick Truccolo. *Ces personnes cumulent les tuiles. Souvent isolées, surendettées voire sans logement, elles sont dans la difficulté de s'inscrire dans un projet à long terme : les contraintes du quotidien sont trop fortes et les enferment dans une spirale infernale.*»

Le décrochage n'est pas seulement matériel, comme le souligne Salomé Salvador, coordinatrice de l'ASBL Bâtissons notre avenir, à Liège, un service d'insertion sociale qui depuis 30 ans resocialise des personnes très fragilisées. «Avant de penser à une for-



mation, il faut d'abord retrouver l'envie de se lever le matin, un semblant d'estime de soi, assure-t-elle. Certaines personnes sont brisées : nous sommes donc là très en amont de la thématique de l'insertion par la formation. Mais notre action peut, à terme, y conduire.»

Projet individualisé

«*Quand on travaille à l'aide aux personnes les plus fragilisées, on doit admettre que les questions de l'accès au logement, de l'accès à l'emploi, de l'accès aux soins de santé, à la formation,*

à l'éducation, à la mobilité, etc. sont de plus en plus difficiles à traiter, complète le directeur du Trusquin. Elles sont souvent indissociables et transversales. Il faut les travailler simultanément dans le cadre d'un projet global et non pas dans une succession linéaire d'étapes encadrées par différents dispositifs législatifs conçus de manière théorique qui ne tiennent pas compte du vécu des personnes.»

Le grand risque consiste à vouloir les «verser» dans un moule qui ne leur convient pas, chaque parcours générant des capacités d'apprentissage dif-

férentes. Il est dès lors indispensable de concevoir leur trajet de formation comme un support à la réalisation d'un projet personnel, non imposé par la contrainte, au risque sinon de les catégoriser encore plus dans leurs manques et de provoquer... un nouveau décrochage.

Articulant à la fois les dimensions «sociale», «pédagogique» et «économique», le parcours de réinsertion vise dès lors à permettre au stagiaire l'acquisition d'une réelle identité de travailleur, mêlant sentiment de compétence et de responsabilité. Un exemple? Un stagiaire chauffeur, dans sa phase d'autonomie, gère seul les transports de malades dialysés ou le transport de marchandises ayant une valeur de plusieurs dizaines de milliers d'euros. «*Si nous voulons permettre des expériences de réussite afin qu'ils reprennent confiance en eux, nous ne pouvons pas faire l'économie de confier de vraies missions aux apprenants*, assure le directeur du Trusquin. *Si un échec doit survenir, il doit l'être au sein de la structure EFT et non ultérieurement, sans quoi le sentiment d'incompétence voire d'inutilité sociale se renforcera encore de façon plus irréversible.*»

«Dans la forêt de Sherwood»

Prévenir l'échec, cependant, n'est pas évident, en raison notamment d'une législation qui se révèle, ici encore, parfois mal adaptée: l'interdiction d'interrompre la formation enlève par exemple aux stagiaires la possibilité de placer celle-ci entre parenthèses pour régler un problème personnel (de santé, d'addiction, de logement...), au risque de compromettre leur parcours de réinsertion.

Que deviennent-ils, ces stagiaires qui abandonnent ou, dans des cas extrêmes, sont exclus de la formation? Les professionnels évoquent un risque de «sherwoodisation», un terme venu d'Angleterre visant ces personnes qui disparaissent des radars: «*Elles sont parties dans la forêt de Sherwood.*» Parfois, d'ailleurs, cette mise en retrait des filières structurées est un choix délibéré. L'abandon de toute allocation pour échapper à tout contrôle social peut être tentant pour une personne déjà fortement désorientée...

Au final, la réinsertion...

Nombre de stagiaires finissent heureusement par décrocher un emploi. Souvent dans une PME dont le patron a la fibre sociale et dont la structure familiale est davantage adaptée à la fragilité de ces personnes en reconstruction. Et ce, après avoir pu tester leurs compétences et leur mentalité par le biais de stages dont l'objectif est clairement précisé: une embauche dans l'entreprise, qui doit donc offrir préalablement la perspective d'un emploi réellement disponible.

«*L'un des atouts des personnes qui sont passées par un processus de réinsertion tient paradoxalement à leur parcours, conclut Patrick Truccolo. Ayant pu mesurer l'ampleur du gouffre qui, à un moment, les a séparés du monde du travail, elles sont prêtes à tout pour s'accrocher. Ayant acquis des compétences et retrouvé une fierté, elles affichent une excellente mentalité et sont souvent d'une grande fidélité.*»

En un tour de manche

En septembre dernier, Charleroi organisait le tour de la mendicité à travers les communes avoisinantes pour répartir la charge de la pauvreté. Avant cela, la STIB appelait ses usagers à ne pas donner aux mendiants. Et plus récemment, la ville d'Ostende estimait attirer trop de pauvres. Pourquoi sortir la misère de notre champ visuel et en quoi cela parle-t-il de notre société?

Olivier Bailly
Journaliste

Il y a trois ans, Benoît Van Keirsbilck, directeur au Service droit des jeunes de Bruxelles (SDJ), l'affirmait: «*Ce n'est plus tant la pauvreté qui est combattue mais on assiste véritablement à une chasse aux mendiants, sans-abris... qu'on aimerait mieux ne pas voir, ça fait tache.*»¹

Pas des délinquants

À l'époque, en novembre 2009, les passagers des transports de la STIB étaient interpellés par un appel dans les stations de métro. Le message demandait aux clients de ne pas glisser l'obole dans la sébile du pauvre. Objectif avoué: décourager la mendicité pour la sortir des métros. La mesure fait bondir la Ligue des droits de l'homme qui se fend d'un rappel: depuis 1993, la loi fédérale contenant un «programme d'urgence pour une société plus solidaire» a abrogé la loi pour la répression du vagabondage et de la mendicité du 27 novembre 1891 et ses conséquences pénales. En Belgique, mendier n'est plus un délit².

L'information est bien parvenue jusqu'à l'oreille des édiles carolos qui,

en septembre 2013, la mentionnent dans un règlement de police sur la mendicité. Le texte veut «*réglementer l'exercice de la mendicité afin qu'elle cause le moins de troubles possible à la sécurité et à la tranquillité publiques*», considère que les communes «*doivent prendre les mesures nécessaires afin de combattre toute forme de dérangement public lors de rassemblements de personnes à l'occasion de foires, de marchés publics, d'événements*» et estime que «*la sédentarisation et la concentration des personnes se livrant à la mendicité dans l'intraring créent un amalgame avec des comportements illicites ou inciviques, empêchant l'autorité de réagir de manière ciblée.*»

¹ Benoît Van Keirsbilck, «*De la lutte contre la pauvreté à la chasse aux pauvres*», dans *Journal du droit des jeunes*, n° 294, avril 2010.

² Ligue des droits de l'homme, «*STIB: stop à la chasse aux mendiants!*», 10 novembre 2009.

Le badaud du samedi n'a pas envie d'être confronté à l'extrême pauvreté, élément perturbateur de la «tranquillité publique».

Cachez ces pauvres !

Le règlement lie la mendicité à une nuisance. Plus prosaïquement, le badaud du samedi ou l'amateur de foire aux boudins et marché de Noël n'a pas envie d'être confronté à l'extrême pauvreté, élément perturbateur de la «tranquillité publique». Les «mancheurs» se lanceront donc dans un tour de Charleroi hebdomadaire. Ils s'adonneront à leurs activités de mendicité de 8h à 18h selon un calendrier précis, du lundi au samedi. Dans une générosité toute chrétienne, le règlement communal dicte aux mendiants un jour de congé le dimanche. À chaque jour suffit sa peine et à chaque commune sa part de pauvreté. Le mendiant qui ne se conformerait pas à ce carrousel se verra confisquer le fruit de son labeur et risque une détention administrative.

3 Joël Cornette,
« Cachez ce
pauvre ! », dans
L'Histoire, n°349,
janvier 2010.

Si les mendians sont déplaçables, la chasse n'est cependant pas ouverte.

Plutôt que de régler les problèmes, on les fait tourner, ce qui donne l'illusion d'une maîtrise.

«La Belgique n'a pas globalement basculé de l'État social à l'État pénal, mentionné par Loïc Wacquant en parlant des USA», explique le sociologue Abraham Franssen (Université Saint-Louis). «On est plutôt dans un modèle qui superpose des couches de politiques et de discours. À côté des "classiques" autour de l'éducation permanente, la citoyenneté, la participation, le politique ajoute une couche de mesures vouées à la surveillance, au contrôle et à l'évacuation de l'espace public, pour le rendre lisse, transparent.»

Le constat des pauvres qui empêchent l'honnête citoyen de vaquer à ses occupations n'est pas neuf. Charleroi 2013 et Paris 1656, même



combat ? En 1656, l'Hôpital général est créé pour empêcher «*la mendicité et l'oisiveté, comme sources de tous les désordres*». Des espaces d'enfermement logeront les indésirables³. Chaque ville s'organise et ceux qui sont aperçus en train de mendier risquent le fouet. Des «archers des pauvres» sont supposés partir à la recherche des démunis et faire régner l'ordre dans la ville⁴. Depuis un demi-millénaire, les pauvres gênent.

Illusion politique

Mais quelle menace représentent les mendians de Charleroi ? Sont-ils le bras armé d'une insurrection insoupçonnée ? « *Lorsque l'insécurité délie les pratiques de sociabilisation, le ressentiment comme réponse sociale cible les groupes les plus proches*, explique Abraham Franssen. *On va avoir peur de celui qui non seulement semble nous menacer directement mais qui aussi symbolise le risque de dégradation. On traite la figure de l'honnête citoyen en opposition aux autres, les fraudeurs, profiteurs, Roms, jeunes, sans-papiers, non insérés, décrochés scolaires, etc. »*

Quelle est l'efficacité de ces mesures ? Il y a un demi-millénaire, l'Hôpital général n'a pas réussi pas à cloîtrer la pauvreté : 6 171 personnes y étaient retenues sept ans après sa création, pour une population de 400 000 habitants. La disette (la crise d'autrefois) amenait toujours plus de mendiants, comme le

constataient les administrateurs de l'hôpital: «*Pour deux que l'on a enfermés, il en est venu quatre à six à mendier dans la ville.*»⁵



La mesure carolo d'éloignement connaîtra-t-elle le même camouflet ? Selon Abraham Franssen, «*cette mesure illustre l'idée selon laquelle plutôt que de régler les problèmes, on les fait tourner, ce qui donne l'illusion d'une maîtrise. On le fait avec les demandeurs d'asile, les déplacés, les réfugiés, les*

4 Charles, « Payés pour chasser les pauvres », mis en ligne le 12 février 2013, sur www.histoirenormande.fr.

5 Joël Cornette,
loc. cit.

Déplacer les pauvres, discipline olympique ?

Expo universelle, Euro, Mondial, JO, quel que soit l'ampleur et la nature des manifestations publiques, ces grands rendez-vous génèrent souvent deux conséquences pour les plus démunis.

D'abord, ils doivent céder la place pour les infrastructures de l'événement. Le Centre on Housing Rights and Evictions a dressé une liste impressionnante des déplacés: «Trois cent mille personnes à New Delhi pour les jeux du Commonwealth de 2010, 18 000 à Shanghai pour l'Exposition universelle de 2010 [...], 400 000 personnes à Shanghai pour 2010, 1 000 maisons détruites à Abuja pour l'élection de Miss Univers, 200 à 300 personnes à Dallas pour la Coupe du monde de football de 1994, 180 000 personnes à Saint-

¹ Centre on Housing Rights and Evictions, «Les jeux Olympiques, médaille d'or des expulsions», dans *Agone* n°38-39, 2008.

² Zoé Spriet, «JO Brésil 2016 : stop aux expulsions forcées à Rio de Janeiro», mis en ligne le 23 novembre 2011, sur www.amnestyinternational.be.

³ Geneviève Garrigos, «Expulsions, destructions, stigmatisations : l'indigne Coupe du monde 2014 au Brésil», mis en ligne le 15 juin 2013, sur <http://leplus.nouvelobs.com>.

International avance que «*dans les cas les plus graves, les autorités se sont présentées dans certains quartiers sans avoir prévenu la population et ont commencé à démolir logements et commerces.*»²

Selon le *Nouvel Obs*, «*la politique massive d'expulsions forcées devrait concerner 150 000 personnes dont 40 000 pour la seule ville de Rio de Janeiro*»³.



Les exemples ne viennent pas que d'Asie ou d'Afrique. Même si l'ampleur des méfaits est considérablement moindre, il y a le cas de... Liège. Au cours de l'année 2012, alors que l'Armée du salut distribue depuis six mois de la soupe place Saint-Lambert chaque mercredi, la police lui demande de partir. Coïncidence : une délégation étrangère vient visiter la ville dans le cadre de Liège Expo 2017...

O.B.

Pauvreté des femmes et monoparentalité : équation perdante ?

Le nombre de familles monoparentales est en augmentation depuis les années 60. En 2010, on comptait 9,3% de ménages monoparentaux en Belgique (11,7% en Wallonie et 10,8% à Bruxelles). Près de 83% d'entre eux ont à leur tête une femme (84% en Wallonie et 87% à Bruxelles)¹. Fatalité ?

Par Sarah Hibo

Chargée d'études et de projets - Femmes prévoyantes socialistes

Un récent rapport de l'IWEPS² consacré à la pauvreté et aux inégalités en Wallonie montre qu'en Belgique, en 2011, une famille monoparentale sur trois ne parvient pas à échapper à la pauvreté. En Wallonie, c'est une famille monoparentale sur deux qui vit sous le seuil de pauvreté (54,3%)³ et en situation de «déprivation matérielle» (43,2%)⁴. À titre comparatif, le taux de pauvreté belge est de 15,3% et 12,9% de la population est en situation de déprivation matérielle. En Wallonie, une personne pauvre sur quatre vit dans une famille monoparentale.

Un groupe atypique

Les familles monoparentales ne sont pas un groupe homogène. Ce terme recouvre des situations très distinctes, allant de la mère chômeuse à des célibataires aisés vivant de manière satisfaisante la monoparentalité. Accordons-nous donc d'abord sur ce qu'est une famille monoparentale.

La définition que nous utiliserons est celle retenue par les chercheurs et les administrations: un ménage avec un seul parent et au moins un enfant à charge où le parent éduque seul ses enfants et en est le seul responsable financier (hors pension alimentaire). Ces familles ne sont cependant pas faciles à cerner dans les statistiques. En effet, selon cette définition, un couple séparé qui pratique la garde alternée et dont les deux parents contribuent de manière plus ou moins équivalente aux frais liés aux soins et à l'éducation des enfants n'entre pas dans cette catégorie. De la même manière, les données statistiques surevaluent probablement le nombre de familles monoparentales en y incluant des familles dont les adultes sont domiciliés à deux endroits différents («domiciliation boîte aux lettres») mais qui vivent effectivement ensemble et partagent les charges du ménage.

Comme précisé, la majorité de ces familles monoparentales sont essentielles.

¹ <http://cytise-communes.gedap.be>.

² «Regard sur la pauvreté et les inégalités en Wallonie», *working paper* de l'IWEPS n°16, septembre 2013.

³ Le seuil de pauvreté pour un isolé est de 1 000€. Il est pondéré par le nombre de personnes dans le ménage.

⁴ La «déprivation matérielle» est un indicateur européen qui permet de catégoriser les ménages selon qu'ils ont ou non la capacité financière de subvenir à leurs besoins essentiels.

constituée d'une mère et de son/ses enfant(s). Les statistiques montrent que les difficultés rencontrées sont différentes selon que le ménage soit «homme monoparental» ou «femme monoparentale». Mais c'est parmi les femmes monoparentales que les difficultés s'accumulent davantage et que la précarité est la plus importante. C'est donc en vue de la réduction de la pauvreté de ces femmes que seront dirigées nos pistes d'actions.

Facteurs discriminants

Les facteurs de risques de pauvreté des ménages monoparentaux sont multiples et interdépendants les uns des autres. Ils ont trait, principalement, à la diminution de ressources financières inhérente à la perte d'un revenu dans le ménage, au coût du logement, aux difficultés organisationnelles qui se posent quand une seule personne doit gérer l-es enfant-s et la logistique d'un ménage, au manque de flexibilité et de places d'accueil pour la petite enfance, à l'inadéquation des temps scolaires avec la vie professionnelle et aux carences dans l'accueil extrascolaire. Les femmes voient en outre leur situation aggravée par des facteurs discriminants liés au genre. D'une part, parce que leur position sur le marché est plus précaire et, d'autre part, parce qu'elles subissent souvent une baisse de revenu plus importante sans le salaire de l'homme (généralement plus élevé que le leur).

Les femmes monoparentales courent dès lors un risque plus grand de précarité parce que le risque de cumuler les difficultés est plus important pour elles.

Ce sont donc majoritairement des mesures de justice sociale qu'il faut mettre en chantier, entre autres pour combattre les injustices de genre.

À la lumière des éléments ci-dessus, il ne nous semble pas vraiment opportun de mettre en place une politique spécifique pour les familles monoparentales, mais bien de faire des propositions pour les personnes à risque de pauvreté et plus spécifiquement à destination des femmes. Ce à quoi il faut s'attaquer, c'est à la pauvreté et à ses causes. Ce sont donc majoritairement des mesures de justice sociale qu'il faut mettre en chantier, entre autres pour combattre les injustices de genre, dont les familles monoparentales souffrent statistiquement plus que les autres. Ces mesures touchent à l'emploi (égalité salariale, lutte contre la féminisation du temps partiel, revalorisation des emplois «féminins»...), au logement (augmentation du nombre de logements sociaux et du nombre de logements en location dans les agences immobilières sociales, contrôle des prix des loyers...), et à la mise en place de services publics tel que l'accueil des enfants (financement de solutions collectives de garde pour les 0-3 ans, investissement dans l'ac-

cueil extrascolaire...) ou la prise en charge des personnes dépendantes.

Individualisation des droits

À côté de ces mesures globales dont la concrétisation s'inscrit dans la durée, des mesures correctives concrètes permettraient d'accroître rapidement les revenus des femmes monoparentales.

C'est dans cette optique que l'Union nationale des mutualités socialistes adopte une démarche proactive de détection des familles monoparentales susceptible d'être bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) –quasi exclusivement des femmes

puisque le BIM est accordé sous condition de revenu. Le statut de BIM leur permettrait de bénéficier d'un remboursement plus important des soins de santé et leur ouvrirait l'accès à certains avantages (réduction sur le prix des transports en commun, fond social chauffage...). À partir de janvier 2014, la réforme de l'intervention majorée étendra cette démarche de détection proactive des BIM à toutes les mutualités.

Le transfert des allocations familiales dans le cadre de la 6^e réforme de l'État est, à cet égard, une occasion à saisir pour lutter contre la pauvreté des femmes monoparen-



tales. En effet, le système actuel est source d'inégalités entre les familles puisque les allocations sont attribuées à toutes les familles selon le statut professionnel et non le revenu. Une allocation de base identique à tous les enfants et un supplément sur base du revenu du ménage réduiraient la pauvreté et les inégalités entre les familles.

L'individualisation des droits sociaux, ou en tout cas la disparition du statut de cohabitant en sécurité sociale et en aide sociale, répond à l'évolution des modes de vie parentaux.

Dans la même lignée, il faudrait étendre le bénéfice de l'allocation familiale d'orphelins aux «orphelins sociaux», c'est-à-dire aux enfants dont l'un des deux parents est dans l'incapacité d'assumer ses responsabilités parentales (prison, hospitalisation de longue durée...). Cela permettrait de corriger une discrimination entre des enfants qui se trouvent dans une situation semblable mais ne bénéficient pas des mêmes droits.

Des changements au point de vue fiscal auraient également des répercussions positives sur les femmes monoparentales. L'actuel régime fis-

cal du parent «gardien» est moins avantageux que celui du parent qui verse une pension alimentaire. L'avantage fiscal ouvert par un enfant devrait être égal pour ses deux parents, qu'ils soient cohabitants ou séparés. L'enfant dont un seul parent participe à l'éducation devrait quant à lui ouvrir un avantage fiscal au moins double.

Une politique plus cohérente de fixation des montants de pensions alimentaires pour les enfants est également nécessaire. Dans ce même registre, l'accès au SECAL (Service des créances alimentaires) doit être renforcé et ses moyens d'action devraient être étendus.

Enfin, l'individualisation des droits sociaux, ou en tout cas la disparition du statut de cohabitant en sécurité sociale et en aide sociale, répond à l'évolution des modes de vie parentaux. Ce statut peut effectivement limiter les personnes les plus précaires dans le libre choix de leur mode de vie (réduction de l'allocation de remplacement en cas de remise en ménage, par exemple) et entraîne d'importantes discriminations entre les familles. 

Habiter, c'est exister

La crise du logement frappe durement, et en premier lieu les personnes précarisées. Lueur d'espérance : les pistes d'actions collectives et les initiatives populaires ne manquent pas...

Par David Praile
Coordinateur - Solidarités Nouvelles ASBL

Intuitivement, chacun peut comprendre que nous vivons en situation de crise du logement. La Région bruxelloise est touchée de plein fouet et subit les tensions les plus fortes mais la Wallonie n'est pas épargnée. Statistiquement, les locataires restent toujours les plus mal lotis : ils habitent les logements en moins bon état et dépensent une part anormale de leurs revenus pour se loger.

Au Brésil, le mouvement des *mutirao* constitue une source d'inspiration très intéressante.

Vivre cette crise, c'est d'abord faire l'expérience du mal-logement. C'est habiter sans choix dans des conditions difficilement acceptables et précaires, subir les effets pervers de certaines réglementations ou de leur application. C'est aussi vivre des parcours chaotiques dans lesquels le contact avec les institutions est parfois une expérience supplémentaire de l'échec.

La belle et indispensable ambition du logement social doit aussi faire le

constat d'un échec partiel qui questionne la capacité publique à répondre à la crise. Des avancées ont été faites ces dernières années en développant des instruments complémentaires de la politique du logement, plus centrés sur l'accompagnement des parcours, le travail partenarial et de réseau¹. Pour autant, les effets de crise ne sont même pas atténués tant ils dépassent les moyens disponibles. Au-delà de ce constat difficile, quelles perspectives pour sortir de l'ornière ? Les projets collectifs et les grandes utopies ont-ils encore une actualité ?

Émergence d'alternatives

En élargissant la vision de l'habitat et à bien y regarder, des alternatives émergent en quantité et en qualité. À certaines conditions, elles pourraient constituer des solutions. La demande des ménages les plus fragilisés ne va pas massivement vers des solutions collectives. Pour autant, ces aspirations sont encore bien vivaces, dans des projets plus modestes et des initiatives populaires.

Les projets d'habitat groupé se développent et focalisent l'attention ces dernières années. Les expériences spécifiques d'habitat solidaire –bien qu'à

¹ Comme les agences immobilières sociales, les associations de promotion du logement, les pratiques d'accompagnement social, le crédit social accompagné, l'aide locative aux familles nombreuses, etc.



portée limitée— doivent être remarquées. L'autoproduction de logements (rénovation ou construction) s'inscrit dans une tradition des mouvements sociaux et a donné lieu à des réalisations d'ampleur ou plus modestes un peu partout en Europe. Au Brésil, le mouvement des *mutirao* (autoconstructions collectives d'initiative populaire) a permis la création de plusieurs milliers de logements par les habitants les plus fragilisés sur des terres inoccupées. Il constitue une source d'inspiration très intéressante.

Les groupes d'épargne collective, enracinés dans des pratiques culturelles collectives comme la tontine, constituent une solide démonstration de la capacité alternative d'acquérir des logements pour des familles qui n'y auraient pas accès autrement. Les projets de gestion collective sociale du foncier (*community land trust*) connaissent, à l'initiative d'associations, un essor fulgurant ces dernières années, en particulier en Région bruxelloise². Dans leurs principes, ces expériences

poursuivent concrètement l'utopie d'une gestion du sol et de la mixité de fonctions dans l'intérêt commun³. Toutefois le concept, mis à toutes les sauces, risque d'être parfois dénaturé.

Pénaliser l'hébergement solidaire bricolé est une aberration à l'égard des solidarités les plus élémentaires.

Par ailleurs, un peu partout en Belgique se développent des formes d'habitat léger. Par exemple, environ 12 000 personnes en Wallonie habitent dans des caravanes ou chalets en zone de loisirs (campings, parcs résidentiels, domaines). Longtemps considéré comme un problème plutôt qu'une solution, cet habitat social de fait permet à de nombreuses familles, pauvres ou moins pauvres, de se loger souvent décemment avec les moyens

dont elles disposent. Après que les tentatives d'éradication et de relogement ont montré leurs limites, la reconnaissance de cet habitat de résilience et de résistance est dorénavant un enjeu majeur pour ceux qui y vivent et y ont construit des solutions qui leur conviennent, ainsi que pour répondre autrement à l'insuffisance de logements abordables.

Enfin, les expériences d'occupation d'immeubles vides qui se sont développées ces dernières années, en particulier à Bruxelles, sont le témoignage de la créativité sociale ainsi que de la capacité de la société civile à relever les défis un peu abandonnés par les pouvoirs publics (voir loi Onkelinx). Plusieurs occupations, alliant notamment projet social et politique, initiative sociale populaire et structuration associative, ont démontré leur efficacité mais aussi leur capacité inédite d'intégration sociale de publics mixtes.

Bien des défis

Ce tour d'horizon expéditif appelle quelques réflexions aussi expéditives pour conclure. Dans une société d'individus, les projets et utopies collectifs, s'ils ne sont pas la panacée, ont encore un rôle essentiel à jouer à certaines conditions.

D'abord, il faut rappeler que les solutions d'hébergement solidaires bricolées par les familles fragilisées constituent une solution pratique pour éviter beaucoup de situations de sans-abris. Malgré les risques et les difficultés, leur pénalisation est une aberration vis-à-vis des solidarités les plus élémentaires.

Ensuite, plusieurs défis culturels nous attendent afin d'ouvrir le champ des possibles :

- ✓ Ouvrir les représentations sociales liées à l'habitat au-delà des modèles historiques et traditionnels;
- ✓ Adapter les cadres normatifs pour réparer l'injustice (individualisation des droits), créer les moyens d'encourager et d'accompagner ces nouvelles formes d'habitat;
- ✓ Refonder la culture politique pour l'ouvrir à des logiques émergentes (du bas vers le haut) et adopter des modes d'action réellement concertés avec la société civile dans l'intérêt de tous;
- ✓ Rétablir la confiance envers les institutions, mais surtout dans les capacités et les ressources que déploient les habitants pour faire face à la crise : c'est la première étape pour y répondre autrement.



2 Voir par exemple <http://espoirmolenbeek.blogspot.be>.

3 <http://communitylandtrust.wordpress.com>.

Austérité : quand la jeunesse déserte l'Europe

La crise qui frappe la Grèce, l'Espagne et le Portugal a pour conséquence de pousser les jeunes à quitter massivement ces pays. En quête d'un nouvel Eldorado, ils tentent leur chance en Europe du Nord, en Amérique latine, en Afrique ou en Chine. Une désertion qui n'offre pourtant aucune garantie de succès.

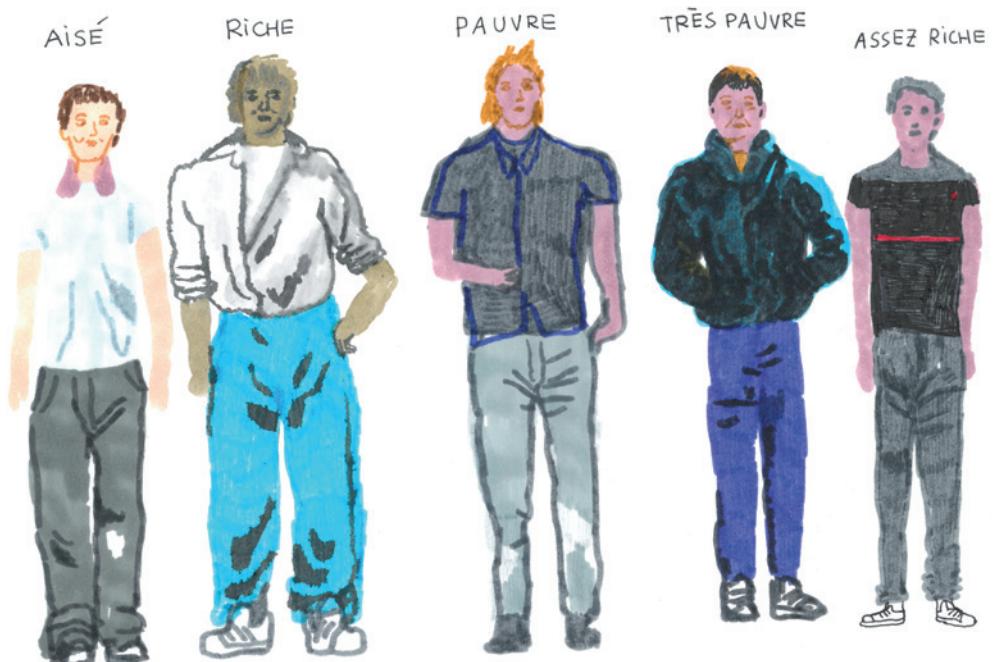
Benoît Feyt
Centre d'Action Laïque

Depuis 2011, les pays européens les plus touchés par la crise, comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande présentent un solde migratoire négatif. En cause, la fuite des centaines de milliers de travailleurs, souvent jeunes, qui ont perdu tout espoir de trouver une place sur le marché de l'emploi dans leur pays d'origine. Au Portugal, ils sont ainsi près de 121 000, soit 1% de la population active, à avoir quitté le pays en 2012. Un exode qui rappelle celui des années 50. Seules les destinations ont changé. Au lieu de la Belgique ou de la France, ce sont aujourd'hui les anciennes colonies portugaises, comme le Brésil, l'Angola ou le Mozambique, qui les font rêver. On observe le même phénomène en Espagne, où le taux de chômage des moins de 30 ans frise les 50%. Tablant sur la familiarité linguistique et les liens historiques, ces nouveaux travailleurs migrants s'envolent pour l'Amérique latine, où ils espèrent pouvoir trouver un emploi dans les nombreuses entreprises espagnoles qui s'y sont installées dans les années 2000. Dans le même temps, les travailleurs issus des anciennes colonies portugaises

et espagnoles qui étaient venus tenter leur chance dans la péninsule ibérique commencent aussi à rebrousser chemin pour retourner dans leur pays d'origine.

Fuir vers la Chine ? Un leurre...

Mais une autre destination semble également avoir la côte auprès de cette jeunesse européenne en mal d'avenir : la Chine. Ainsi, rien que dans la province espagnole d'Andalousie, 30 000 étudiants se sont inscrits à des cours de chinois (mandarin) au cours de ces deux dernières années, alors que bon an mal an, ils n'étaient jusque-là qu'une poignée à s'intéresser à cette langue. L'augmentation de la demande est telle que l'Institut Confucius (équivalent de l'Alliance française pour le chinois) a décidé d'ouvrir un nouveau centre à Grenade. «*Je crains que ces jeunes poursuivent une illusion*», tempère Jean-Christophe Defraigne, professeur en économie internationale à l'Institut d'études européennes de l'Université St-Louis à Bruxelles. «*La crise frappe aussi la Chine, où les secteurs absorbant traditionnellement une main-d'œuvre*



qualifiée ne sont plus particulièrement demandeurs de main-d'œuvre étrangère. Et il est peu probable que les jeunes européens acceptent de travailler dans les secteurs qui font appel à une main-d'œuvre non qualifiée, quand on connaît les conditions de travail et les conditions salariales qui ont cours dans l'industrie. Le problème, c'est que le gouvernement espagnol encourage cette illusion au travers de campagnes de communication qui encouragent les jeunes à "gagner de l'expérience à l'étranger". Ce faisant, le gouvernement organise lui-même une fuite des cerveaux qui risque bien, à moyen terme, de se retourner contre lui.

Une paupérisation sans statistiques

La situation est encore plus alarmante en Grèce où la crise a généré des mesures d'austérité encore plus dras-

tiques. Mis sous pression par la Troïka (Union européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international), le gouvernement grec prévoit ainsi le licenciement de 12 500 fonctionnaires, dont de nombreux enseignants et du personnel des hôpitaux, pour la fin de l'année 2014. Dans ce pays où la fonction publique était traditionnellement un des plus grands pourvoyeurs d'emploi, les conséquences de ces mesures d'austérité sont catastrophiques. On voit ainsi de plus en plus de jeunes quitter les villes pour retourner dans des villages reculés, parfois même abandonnés, pour se lancer dans de petites exploitations agricoles, avec l'autosubsistance pour seul projet. «*S'il n'est pas endigué, explique Jean-Christophe Defraigne, ce phénomène d'exode urbain risque rapidement de créer une génération de jeunes "déqualifiés" qui n'auront plus aucune chance*

de retrouver de l'emploi en Europe où la demande de main d'œuvre non-qualifiée se fait de plus en plus rare. Les nombreux Grecs hautement qualifiés qui ont quitté le pays suite à la crise peuvent en témoigner, eux qui se retrouvent aujourd'hui à exercer des emplois de balayeurs en Allemagne ou en Suède alors qu'ils occupaient jusque-là des fonctions de cadre dans des entreprises privées.» Un autre effet pervers généré par les coupes budgétaires dans les dépenses publiques concerne les instituts de statistiques nationaux qui, par manque de moyens, ne sont plus en mesure de récolter des données essentielles pour mesurer l'impact de l'austérité sur la paupérisation de la population.

L'avenir, c'est capital humain

«Cette crise qui frappe la Grèce, l'Espagne et le Portugal est très inquiétante, souligne l'économiste. Car une

des conséquences de l'austérité et de la surveillance des dépenses publiques dans ces pays est qu'on n'y investit plus dans le capital humain, ce qui est pourtant essentiel pour relancer l'économie. Je ne vois donc pas comment ces pays pourront s'en sortir sans aide extérieure. Mais il n'y a hélas pas de véritable stratégie à long terme à ce niveau-là.» Mais la crise qui frappe l'Europe du Sud a aussi un impact sur les travailleurs européens du Nord. En Allemagne, en France et en Scandinavie notamment, les entreprises multinationales sont désormais tentées de réduire les salaires de leurs employés au prétexte qu'ils doivent faire face à la concurrence d'une main-d'œuvre moins coûteuse en Espagne, au Portugal et en Grèce. Vous avez dit, cercle vicieux ? ♦



Quand la pauvreté ne passe pas le guichet!

La précarité reste bel et bien une cause de stigmatisation dans les rapports entre une personne et l'administration. Bref, nous ne sommes pas tous égaux face au guichet...

Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

C'est sans doute un signe des temps, une façon politiquement (trop) correcte de mettre des mots qui ne veulent pas dire grand-chose sur une réalité, elle, par contre criante. Mais quand on utilise le terme, très galvaudé et vide de sens, de «fracture numérique» dans les relations entre la population et l'administration, on désigne bel et bien la frange des administrés qui ne possèdent pas le matériel adéquat. «*De fait, l'administration évolue inexorablement vers des traitements informatiques standardisés*», nous confirme Catherine De Bruecker, média trice fédérale. Chez qui aboutissent les particuliers s'estimant lésés par l'administration fédérale.

Égalité de traitement des usagers

«*Les administrations visent l'économie à outrance, ce qui est compréhensible. Mais cela préjudice par contre les gens qui ont besoin d'un accueil personnalisé, derrière un guichet. Car ils n'ont pas les moyens de se payer un accès à internet. Bref, l'informatique ne dispense pas les communes de continuer à proposer aussi à leurs administrés un agent en chair et en os.*» C'est d'ailleurs à ce titre que le médiateur fédéral a énoncé une directive envers le Parlement en 2009. Cette

dernière recommandant de «*prévoir les mesures d'accompagnement adéquates dans toutes les procédures administratives qui s'appuient sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, afin de préserver l'égalité de traitement des usagers.*»

La honte est souvent telle que la personne lésée préfère se cacher.

A-t-elle été suivie d'effet ? Difficile à dire... Car il est évidemment impossible de comptabiliser le nombre de démarches effectuées après des guichets communaux en raison d'incapacité d'accès au monde digital. Mais des cas particuliers de stigmatisation en raison d'un accès impossible au web pour certains sont par contre arrivés jusqu'à nos oreilles. «*Un jour, je me suis rendue au service population de ma commune bruxelloise*», nous indique cette citoyenne. «*Quand j'ai dit que je venais pour une démarche que l'on pouvait accomplir via internet, mais que mes conditions matérielles ne me permettaient pas de disposer d'un ordinateur, on m'a ri au nez. Et répondu que je n'avais qu'à me débrouiller "car la Commune n'avait*



pas que ça à faire que de perdre du temps avec des gens comme moi". Finalement, je suis retournée le lendemain, à mes frais. Et là, coup de chance, je suis tombée sur un employé nettement plus coopératif. Mais j'ai été tellement blessée de constater que l'on me repoussait à cause de ma pauvreté...»

Comportements inconscients

En matière de stigmatisation, toutes causes confondues, c'est le niveau communal qui arrive en tête du nombre de dossiers ouverts. «44% des signalisations d'actes possiblement stigmatisants qui nous parviennent concernent cet échelon de pouvoir. Cela ne veut toutefois pas dire que c'est, dans l'absolu, le niveau le plus systématiquement coupable de stigmatisation.

Mais, comme c'est par contre l'échelon avec lequel une personne entretient le plus de contacts, il est évidemment logique que le chiffre soit assez élevé», indique Patrick Charlier, directeur adjoint du Centre pour l'égalité des chances. «Vient ensuite le niveau fédéral, qui compte pour 32% des dossiers de stigmatisations que nous recevons.» Mais comment distingue-t-on une discrimination avérée d'une simple erreur de jugement? «Une règle prévaut : nous nous attachons au fait discriminatoire et non pas à l'intention. Si un employé communal reçoit mal un client et lui adresse une remarque que l'on peut qualifier de discriminante, il est exclu que nous nous contentions d'une excuse du genre : "J'ai dit ça comme ça, je ne pensais pas plus loin." Il existe une foule de comportements

inconscients que nous ne pouvons pas tolérer», continue Patrick Charlier.

«Débrouillez-vous ; la Commune n'a pas que ça à faire que de perdre du temps avec des gens comme vous !»

Mais le fait discriminatoire demeure évidemment très ardu à prouver. Puisque c'est souvent la parole de l'un contre celle de l'autre. «Les situations les plus complexes sont évidemment celles où l'on nage dans l'allégation de propos, poursuit notre interlocuteur. Là, il nous revient de vérifier la cohérence du récit qui nous est rapporté, et de voir sur qui pèsent les soupçons d'acte discriminatoire. En d'autres termes : si le préposé communal incriminé n'en est pas au premier signallement contre lui,

les faisceaux de présomptions se font plus solides.

Mais cela reste bien entendu très tenu.»

La solution tiendrait donc en un mot simple : sensibilisation. Charlier reprend : «Avant les élections communales, nous avions lancé une campagne visant à désigner un responsable de l'égalité des chances dans un maximum d'entités. Rien n'obligeait légalement les bourg-

mestres à nous suivre. Mais on compte davantage de gens qui veillent au respect de l'égalité maintenant qu'avant le scrutin. Ce qui constitue déjà une réussite en soi.»

La longue marche

La marche vers une absence de discrimination pour cause de pauvreté s'annonce longue et complexe. «Car ne sont repris dans les statistiques que les gens qui font au moins l'effort de donner suite à une demande de contact qui leur est faite par l'administration, qui sont victimes d'un acte potentiellement malveillant, et prennent ensuite la peine de le signaler», nous confie ce responsable de CPAS, sous le sceau de l'anonymat. «Bref, quand vous n'avez pas de quoi nourrir vos quatre enfants, votre priorité est rarement de demander le renouvellement



de votre carte d'identité. Et quand, pour couronner le tout, on vous stigmatise pour une raison ou l'autre, la honte est souvent telle que la personne lésée préfère se cacher. Il m'est déjà arrivé de donner à quelqu'un, de ma poche, les quelques euros nécessaires à l'obtention d'une nouvelle carte d'identité. Car cette personne en avait absolument besoin pour postuler à un emploi dans le secteur

public... Emploi qu'elle a finalement obtenu. Depuis, elle travaille dans un service d'où on l'avait rembarrée en tant que cliente, il y a quelques années, sous le prétexte que l'on "ne s'adressait pas à des gens qui n'avaient même pas de quoi se payer le coiffeur". Aujourd'hui, ses collègues lui donnent du "Madame". C'est quelque part aussi encourageant qu'écoeurant...»

InVisible et dérangeante

«Ma maison, c'est la rue, mon travail, c'est la manche». Valérie, 34 ou 35 ans, elle ne sait plus, planque ses affaires et dort le long d'une voie rapide tant qu'il ne fait pas encore trop froid. Fabienne Denoncin, juge de paix, l'a suivie dans les rues de Charleroi et a capturé ces «instants infiniment petits, saisis au cœur d'une histoire qui continue». Celle de la vie d'une SDF. Entre la photographe amateur –qui voit désormais la photographie comme «un moyen de résister à la déshumanisation ambiante et aux effets dévastateurs de la pauvreté, de la solitude, de l'injustice et des préjugés»— et la femme-enfant, une complicité s'est tissée au fil des

rencontres et des clichés en noir et blanc. Déclinés en livre et en expo, nourris de ses propres mots, les portraits tout en pudeur de la sans-abri offrent deux «manières de la faire sortir de l'invisibilité». Dans les grands yeux empreints de malice et de gravité de Valérie, un appel à ouvrir les nôtres. Pour voir et agir.

(ad)



© FABIENNE DENONCIN

Fabienne Denoncin, «InVisible», Couillet, PAC, 2013, 72 pages.
Exposition au Centre de ressources multimédias de l'ASBL Indigo à La Louvière (rue Albert I^{er}, 36)
jusqu'au 18 décembre.
Infos: grp.crm@centreindigo.org



L'entretien de Jean Sloover avec Rudy Ricciotti

Bâtir : un art sous influence

«Avant la fermeture définitive de la raison», celui qui aime à se définir comme le casse-couilles de l'architecture, «essaie de survivre et d'exercer son métier...»

Le MuCEM, le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille, c'est lui. Le nouveau département des arts de l'islam du Louvre, c'est lui¹ aussi. Le musée Jean Cocteau à Menton, la Boîte à Musiques de Metz et le centre chorégraphique national d'Aix-en-Provence, c'est toujours lui. Et le stadium de Vitrolles, c'était déjà lui... Lui, c'est l'architecte français Rudy Ricciotti, un virtuose de l'art de bâtir. Titulaire de nombreuses récompenses de prestige dont le Grand Prix national d'architecture en 2006, membre du comité éditorial de *'AA'*, la fameuse revue *L'Architecture d'Aujourd'hui*, Ricciotti –qui regarde son métier comme un projet romantique et révolutionnaire– nourrit une authentique passion pour un matériau «généreux» mais politiquement fort incorrect: le béton! C'est dire si l'homme est rebelle aux dogmes qui font l'air du temps. Jouant habilement de sa gueule de voleur de poules et de son accent bâtard, il multiplie donc les assauts contre les idées reçues. Le titre du petit livre d'entretien que cet admirateur de Giordano Bruno a récemment publié ne laisse, à

cet égard, aucun doute: *L'architecture est un sport de combat*².

Rudy Ricciotti, si, à l'image de la sociologie, l'architecture est, comme le disait Pierre Bourdieu, un « sport de combat », c'est que vous êtes en guerre. Et en guerre, vous l'êtes. Contre le cynisme, on peut le comprendre. En guerre aussi, dites-vous, contre ce que vousappelez le « salafisme architectural ». De quoi s'agit-il ?

Rudy Ricciotti: Du minimalisme désincarné qui règne sur la création contemporaine: ne plus rien figurer, ne plus rien raconter, soumettre formellement l'acte créatif aux impératifs d'une espèce de moralisme esthétique, voilà ce que je regarde comme autant de déclinaisons *salafistes* de la modernité. La rétention, voire l'interdiction du signe au profit d'une prétendue humilité sont les pathos de notre modernité finale. Lorsque, à propos du métier qui est le mien, je rapproche verbalement ce minimalisme architectural du salafisme politique, c'est pour mieux désigner dès lors l'intégrisme plastique et la soif moralisatrice que les professeurs

des écoles d'architecture partagent avec les fondamentalistes religieux. On pourrait dire, en somme, que, sur le fond, les uns et les autres convergent objectivement sur la critique de la minijupe. Mais, bien sûr, là où il y a croyances religieuses pour les uns, il y a, pour les autres, soumission à la culture hors-sol née des mythologies anglo-saxonnes.

D'où vient exactement cet intégrisme de la construction ? Vous stigmatisez volontiers une « économie sauvage », une « économie dopée à la culture du chiffre ». Est-ce le capitalisme que vous mettez fondamentalement en cause ? Ou est-ce plus spécifiquement son actuelle déclinaison néolibérale qui génère le contexte d'intimidation ravageur pour la créativité et l'art de construire que vous dénoncez ?

Non, je pense que le capitalisme lui-même est dépassé par la situation. L'impérialisme chinois et la prédateur des paradis fiscaux n'épuisent pas davantage le sujet. Aujourd'hui le citoyen a changé. Je dirais qu'il est plus naturellement collabo ou délateur; la culpabilité est moins présente. Par contre, la névrose situationniste a fait des ravages. L'hybridation entre néolibéralisme et bureaucratie fascisante a fait prise. Un sentiment d'impuissance est perçu par les jeunes notamment. D'où les analyses cyniques indifférentes aux vertus du travail dans l'art de construire.

Pas d'architecture sans dimension politique, dites-vous : « vendre la Cité aux logiques des marchands du temple c'est abandonner tout

Le MuCEM, à Marseille : pas salafiste pour un sou.



© Lisa Ricciotti

1 Un édifice signé avec l'architecte Mario Bellini.

2 Conversation avec David d'Équainville, Paris, Textuel, 2013, 96 pages.

rêve politique». Néanmoins, tout en regrettant la fin des idéologies, vous vous dites soulagé de «constater la mort des utopies». N'est-ce pas un peu contradictoire ?

L'utopie contient en elle-même le renoncement à son futur. Les formes de son langage infantilisent notre regard et émasculent notre vocabulaire politique. C'est comme le terme «flexibilité» inventé pour réduire l'énergie architecturale ou aliéner davantage le travailleur.

Si vous attaquez de front les «bureaucraties fascistes» qui enferment l'architecte dans des situations que vous qualifiez de «pornocratiques», vous affirmez par ailleurs –et tout aussi volontiers– vos convictions jacobines. Peut-on éviter qu'un État centralisateur et fort apparaisse un jour ou l'autre oppressant à un créateur à l'esprit radicalement libertaire ?

Mais au-delà de l'architecte, c'est bien la production de la cité qui est opprimee. Même les mots rendent confus les modes opératoires: cohérence, participation, porosité, dialogue, coulée verte, hybridation, écoquartier, etc. Ces termes sont armés pour désarmer l'adversité critique et pour culpabiliser toute pensée contraire. L'administration de la surréglementation a un coût économique phénoménal pour les entreprises, comme pour les collectivités territoriales. Mais plus négatif encore est l'autisme induit par un métalangage issu de la technocratie et reconfiguré par le politiquement correct. À terme, les lieux communs sont perçus comme justes et démocra-

tiques. Pour peu qu'ils soient colorés en verts, le bénéfice idéologique est alors garanti.

Vous percevez clairement l'architecture comme une aventure révolutionnaire. Pourtant, pour tout projet nouveau, vous vous efforcez de retrouver, au préalable, les traces du contexte du lieu où vous allez bâtir. Ce qui, *in fine*, fait, de chacun de vos ouvrages, une «accumulation des échos de la narration». Ce parti-pris de continuité entre patrimoine et création n'est au fond rien d'autre qu'un refus de la table rase. Peut-il y avoir révolution sans table rase ?

Comprendons-nous bien: ce sont les marxistes des années 70 qui ont prononcé les ruptures les plus violentes en matière d'architecture et d'urbanisme, jusqu'à considérer le signe du travail comme contraire aux intérêts du logement; il fallait réduire les coûts de la main-d'œuvre... La notion de rupture propre au mouvement moderne, portée par une doxa vaguement nommée marxiste, a ainsi ouvert un boulevard à tous les prédateurs de la cité – promoteurs, agents immobiliers, architectes... – où être radical, minimal et amnésique permet d'augmenter la marge et prendre la monnaie sans culpabiliser. Être en réaction contre cette musique binaire, c'est donc être révolutionnaire.

Vous n'épargnez pas non plus ce que vousappelez la «nouvelle doxa environnementale» que vous qualifiez de «terreur verte aveugle aux réels enjeux de l'écologie». Vous regardez même les Verts comme des criminels de l'environnement. Pour



© Agence Rudy Ricotti

Attaquer les « bureaucraties fascistes »...

vous, l'estampille « HQE » –pour haute qualité environnementale– est un « véritable privilège des pays riches de niquer davantage la nature en paraissant vertueux »... Quel crime, à vos yeux, les écologistes ont-ils commis ?

Adossé à de réels manques d'expertises et à des procès d'intention authentiques, le vert ne voit pas au-delà du bout de son nez. Un chantier propre ici, mais impur ailleurs lui convient. Le discours vert est l'ultime version d'un Occident arrogant qui, à l'image d'une pompe à chaleur dont la production réchauffe d'avantage l'atmosphère que son propriétaire, annonce son exemplarité en augmentant son empreinte environnementale. Sur ce sujet, j'ai d'ailleurs écrit un pamphlet: *La HQE brille comme ses initiales sur la chevalière au doigt*³...

Esthétique de la mondialisation, fascisme bureaucratique, intégrisme environnemental: y aurait-il posité –un mot que vous affectionnez– entre les trois éléments de ce triptyque ?

Vous m'avez bien compris. Et par un incroyable flagrant délit de l'histoire vous constaterez que les architectes, les designers, les artistes, les graphistes... sont devenus les vecteurs les plus virulents de cette esthétique de la globalisation, canons de toutes les cibles économiques et morales dont l'archétype, modèle de sympathie, est provégétarien, non-fumeur mais sourit aux chiens, sans permis de conduire car cycliste, vert « néo-gauche » car nouveau rose et ultra-minimaliste mais « profun ».

Un peu de place pour la dignité

Le problème revient régulièrement à la surface: comment exaucer les vœux des familles qui souhaitent organiser une cérémonie de funérailles en dehors d'un cadre religieux et à un prix accessible pour toutes les bourses? Aux dernières nouvelles, un débat devrait être initié au Parlement wallon pour qu'à terme une commune puisse mettre une salle ou un préau à la disposition des familles en deuil, le temps de rendre hommage au défunt. Car on en est là. Et la difficulté va croissant au fur à mesure qu'on s'enfonce dans les campagnes. Ainsi le CAL/Luxembourg a-t-il posé cette question aux communes de la province: «*Est-il normal qu'en ce XXI^e siècle, des familles de la province de Luxembourg soient reléguées au cimetière pour le dernier hommage à leur proche?*» En février dernier, il a demandé aux communes la mise à disposition gratuite d'une salle afin de mener à bien les cérémonies de funérailles laïques ou civiles. Une majorité d'entre elles a accepté. (map)

Liberté de la presse au Maroc

En complément de notre article sur l'affaire Ali Anouzla (voir page 31), signalons que Reporters sans Frontières classe le Maroc dans le classement des pays selon le critère du respect de la liberté de la presse, à la 136^e place sur 179. Allez, encore un effort... (yk)

Ité Obama est

«*Si le président Obama prie pour trouver la bonne manière de gérer le conflit syrien, il se garde de le faire à l'église où il n'a plus mis les pieds depuis plusieurs mois*», peut-on lire sur un site américain dédié à la Maison-Blanche¹. «*Le président, qui dans les rares occasions où il fait son apparition dans une chapelle fait surtout une promenade très médiatisée avec sa famille dans le parc Lafayette, de la Maison-Blanche à l'église Saint-Jean, n'a plus assisté à l'office depuis le dernier dimanche de Pâques*». Et notre internaute de poursuivre: «*Depuis lors, Obama a trouvé son chemin vers le terrain de golf à quelques reprises le*

dimanche, alors qu'il joue généralement au golf le samedi. [...] Dans le passé, Obama priait avec l'ardeur d'un apôtre quand il se mettait au vert à Camp David. [...] Le seul problème, c'est qu'il va rarement à Camp David.» Si on avait dit un jour à Barack Obama qu'il aurait à pointer à l'église pour plaire aux *Rednecks*, il aurait sans doute réfléchi à deux fois avant de s'engager en politique. À moins que son second mandat l'ait définitivement affranchi de ces contingences. (map).

1 www.whitehousedossier.com.

Baïonnettes et goupillons

La course aux commémorations de la Grande Guerre a commencé et nul n'y échappe. Ainsi catholiques, protestants, juifs et musulmans ont-ils rassemblé leurs forces en vue du centenaire pour mieux faire connaître la contribution des religions et des hommes et femmes religieux au cœur de la tourmente de 14-18. Objectif: rendre hommage à ceux que l'histoire, nous dit-on, a occultés. L'historien Xavier Boniface estime qu'il y a eu, durant toute la guerre, entre 800 et 1 000 aumôniers catholiques et environ 30 000 combattants qui étaient prêtres (19 000), séminaristes (4 000), religieux ou novices (7 000), lit-on dans *La Croix*. Les pasteurs et rabbins auraient pour leur part fourni respectivement 68 et 23 aumôniers. Les troupes musulmanes (tirailleurs africains et maghrébins) ne bénéficiaient pas d'imams et la fonction rituelle pour les tués y était remplie sur la base de l'initiative individuelle. L'évêque français Luc Ravel

qui est derrière cette initiative précise que «*face à la mort, de nombreux poilus retrouvent la dimension religieuse et la foi dans les tranchées*». L'alliance du sabre et du goupillon, même inconsciente, on y revient toujours. (map)

Le bonheur social, c'est simple comme un ministère

Enfoncé, l'original «ministère du Redressement productif» cher à Arnaud Montebourg. Écrasé, le «bonheur national brut» en vigueur au Bhoutan. Le président vénézuélien Nicolás Maduro vient de lancer un tout nouveau «vice-ministère du Suprême Bonheur social du peuple» (*Le Monde*, 1/11). Certes cela fleure un peu le maoïsme suranné; mais si les promesses électorales sont tenues, il n'y aura personne pour jouer les rabat-joie! (yk)

Cochon qui s'en dépit

Décidément, Recep Tayyip Erdogan a bien du mal à garder la mosquée au milieu du village. Après les manifs de septembre, voilà qu'un entrepreneur turc répondant au nom de Haluk Mural Demirel vient d'ouvrir, à son nez et à sa barbe, le premier sex-shop dûment estampillé halal. Par définition, une telle boutique ne saurait être cochonne. Comme l'explique le proprio, la main sur le tapis de prière, au *Nouvel Obs* (31/10): «*Pas question d'y vendre vibromasseurs, sex-toys, photos ni vidéos pornos, jugés non conformes à l'islam. Seuls les préservatifs, lubrifiants, parfums et*

aphrodisiaques peuvent y être commandés.» Demirel ne serait-il qu'un demi-sel? (yk)

Valeurs laïques? Des choses de Blancs

Le Soir a consacré en novembre dernier plusieurs articles à la Maison de la Laïcité de Kinshasa, articles où se mesure toute la complexité du combat que les laïques doivent livrer quotidiennement face à la multiplication effrénée des Églises et des sectes de tout acabit en RDC. La Maison de la Laïcité est aussi une courroie de transmission dans un réseau qui compte dix-huit associations issues de divers pans de la société civile. À Kinshasa, les défenseurs de la laïcité ferraillent également au nom des principes: la séparation du temporel et du spirituel, les droits de l'homme et de l'enfant, le libre examen... Mais ils doivent aussi faire face à la misère qui fait le jeu des sectes. Et tenter de changer les mentalités pour améliorer la vie. Or l'avortement, «*ce sont des choses de Blancs. Cela ne nous concerne pas*»... La route entre Bruxelles et Kinshasa est encore longue. (map)

Pas celles que vous croyez

L'appel des «343 salauds» délicatement intitulé «*Touche pas à ma pute*» et signé par à peine 18 personnes lors de sa publication (parmi lesquelles une jolie brochette de réacs ayant manifesté violemment contre le mariage pour tous) a fait un sacré flop, c'est rien de le dire. On ne citera pas les noms pour ne pas leur faire de pub. *Le Canard Enchaîné* (6/11), relève que «*le coup de grâce est administré aux 343 (ou plutôt aux 18, NDLR) par Morgane Merteuil, du Strass (Syndicat du travail sexuel) qui, dans L'Express, accuse leur pamphlet d'“abjection” et traite ses signataires de “médiocres”*. De surcroît, Morgane les baffe d'un cinglant «*Nous ne sommes pas vos putés! Nous ne sommes les putés de personne!*». Versé au dossier et transmis en même temps à ceux qui assimilent nécessairement prostitution et traite des femmes. (yk)

Liberté et pauvreté

Par Alicja Gescinska
Écrivaine

Le 17 octobre a eu lieu la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Un événement qui a suscité beaucoup d'attention dans les médias. Toute une série d'articles d'opinion, de reportages de société et d'interviews nous a confrontés aux conséquences dévastatrices de la pauvreté, au malaise social, psychique et physique qui va souvent de pair avec la misère. Rien que parce qu'elle a le pouvoir d'atténuer cette souffrance, la lutte contre la pauvreté devrait être la priorité absolue de notre société, qui se veut ouverte, juste et libre. La pauvreté est rarement juste, c'est un cercle vicieux dont on ne peut se dé potrà et où certains ont le malheur de naître. Pensez par exemple à la pauvreté des enfants, qui a d'ailleurs beaucoup augmenté dans notre pays. Personne ne choisit où, quand et dans quelles circonstances il naît.

En plus d'être en contradiction totale avec notre soif de justice, la misère se heurte aussi à l'une des valeurs les plus fondamentales de notre société ouverte et démocratique: la liberté. Divers économistes et philosophes, comme le prix Nobel Amartya Sen et Martha Nussbaum, *leading lady* de la philosophie américaine, ont clairement affirmé que la pauvreté faisait obstacle à notre liberté.

Nous considérons souvent la liberté comme une simple absence

d'interdictions et d'obligations. Si personne ne vous contraint à rien, alors vous êtes libre. Mais cette liberté a un goût amer pour ceux qui ne peuvent en profiter. L'analphabète est-il vraiment libre de lire, purement et simplement parce que personne ne lui interdit d'acheter un livre ou d'aller à la bibliothèque? Une personne en fauteuil roulant est-elle libre de pénétrer dans un bâtiment dont l'entrée ne lui est pas barrée par un sorteur récalcitrant si ce bâtiment ne dispose pas d'une rampe d'accès? Cette soi-disant liberté est abstraite et choquante.

Dans le cas des personnes qui vivent dans la misère, nous constatons aussi que les libertés et droits fondamentaux restent souvent lettre morte. Recevoir des soins de santé de qualité, suivre un enseignement décent, ne pas croupir au fond d'un taudis dans des conditions dégradantes... Partout dans le monde, nous constatons que ces droits et libertés sont souvent de vaines promesses pour ceux qui ne peuvent en bénéficier pour des raisons structurelles. La liberté ne s'achète pas. Mais elle a un prix. C'est peut-être la raison pour laquelle les Américains inscrivent le mot *liberty* sur leurs pièces de monnaie. Quand la pauvreté fait obstacle à la liberté, l'argent est la solution.

La liberté ne se limite donc pas à l'absence d'interdits. La liberté repose tout d'abord sur des capacités d'action concrètes: des aptitudes sociales, politiques, économiques, intellectuelles, émotionnelles et autres qui permettent d'avancer dans la vie. La liberté ne se définit pas par ce que l'on a *le permis* de faire, mais par ce que l'on a *le pouvoir* de faire.

En théorie, une personne pauvre peut accomplir autant qu'une autre. En pratique, elle est cependant plus limitée dans ses capacités. Une société qui aspire réellement à la liberté doit donc investir énormément dans la lutte contre la pauvreté. En effet, comme l'a un jour formulé le philosophe norvégien Christian Bay de manière percutante: une société est aussi libre que ses opprimés.

Ces opprimés ont parfois besoin de davantage d'aide que les autres pour acquérir les compétences dont ils ont besoin pour pouvoir diriger leur vie. Tel est justement le but de l'enseignement, de l'émancipation,



HAA LA PÉRIODE DES FÊTES...

TOUS CES PAQUETS QU'IL FAUT SE COLTINER ...

de l'accompagnement social: donner aux gens le bagage suffisant pour être libres, les capacités nécessaires pour faire de la liberté une réalité. Car la liberté ne doit pas être le privilège de quelques-uns. La liberté doit être un droit pour tous.





74 La sagesse indo-européenne
de Nalini Malani

77 Albert Camus, ni dieu
ni petit maître

La sagesse indo-européenne de Nalini Malani

Par la dimension politique de son œuvre mêlant techniques et supports aussi variés que le collage, la peinture sur verre, la photocopie, le livre d'artiste et la vidéo, Nalini Malani apporte un relief éclatant dans la programmation d'Europalia Inde. On quitte Bruxelles et ses expos phares, direction La Louvière, pour un voyage critique au cœur de la civilisation indo-européenne.

Par Amélie Dogot
Secrétaire de rédaction

1 Lors de la partition, la famille de Nalini Malani, installée au Pakistan, a dû fuir vers l'Inde parce qu'ils n'étaient pas musulmans.

2 Visible dans l'exposition, dans le «salon de Gandhi» où s'affichent les portraits de famille des personnalités qui ont joué un rôle dans l'indépendance de l'Inde, la vidéo *Unity in Diversity* rend hommage aux futures mères éventrées, aux fœtus arrachés et à toutes les femmes musulmanes ciblées par les hindous extrémistes lors du pogrom de Gujarat, au Nord-Est de l'Inde, en 2002.

À peine née, elle a connu l'exil forcé et le rejet pour motif religieux¹ au moment de la partition des Indes entre le Pakistan et l'Union indienne ; plus tard, elle a été témoin de la montée du nationalisme hindou, témoin de l'horrible instrumentalisation du corps des femmes dans le conflit opposant hindous et musulmans. Nalini Malani est en colère. Elle a fait fi de la société patriarcale et, seule étudiante parmi les étudiants, fréquenté la plus ancienne école d'art de Bombay dont elle sortira diplômée à la fin des années 60.

«*La femme en tant qu'être mutant désexué, violenté au-delà de l'imaginable*» est une préoccupation continue dans son travail. Associant légendes et mythes d'Orient et d'Occident, ses héroïnes picturales s'appellent Cassandra, Médée, Sita

ou encore Alice, et elle prouve que «*les mythes deviennent dynamiques lorsqu'ils rentrent en résonnance avec notre époque*».

Des corps fragmentés et des objets flottants aux couleurs chatoyantes, à l'image d'un pays immense où castes, cultes et cultures s'efforcent de cohabiter. Des œuvres que l'on prend en pleine face et qui se lisent comme les pages d'un livre captivant. Des images fixes et animées, du bleu –symbole de courage et de lutte contre les injustices–, du rouge surtout, comme le sang versé par les femmes indiennes². Nalini Malani est en colère et son travail se nourrit de ce sentiment, pour la libération des femmes de son pays et pour la fraternité entre les communautés religieuses ou ethniques : à ce titre, elle marche sur les traces de la résistance non violente de Gandhi,

© Musée de la gravure et de l'image imprimée.



Cassandra's Gift, 2009.

réve d'une démocratie mondiale et se bat, par un art qui se joue de la transparence, «*pour que chacun ait une place au soleil*».

Insoumise, anticapitaliste, pacifiste, profondément humaniste, Nalini Malani est une passeuse de frontière : «*Plus que jamais à l'heure de la mondialisation, nous avons l'opportunité de brasser une multitude de réflexions pour faire jaillir un sens nouveau.*» Ainsi, elle manie les idées et les stéréotypes culturels pour transmettre une vision du monde où les cadres n'ont plus de bords et les territoires, plus de limites.

L'exposition «*Beyond Print – Memory, Transference, Montage*» qui se tient actuellement au très

accueillant Centre de la gravure et de l'image imprimée de La Louvière constitue la première occasion de voir en Belgique le travail de cette plasticienne multimédia de renommée internationale, pionnière de la performance et de l'art vidéo en Inde. Malgré cela, les officiels indiens ont boudé le vernissage de l'expo. De plus, son intégration dans le programme d'Europalia n'a pas coulé de source, raconte Catherine de Braekeler, directrice du Centre. «*Nous avions déjà acquis certaines de ses estampes numériques et souhaitions lui consacrer une exposition. Nous l'avons donc proposée aux organisateurs. Ils ont fait part d'une certaine réticence pour finalement accepter.*» Pas assez lisse, sans doute!



Nalini Malani
«*Beyond Print – Memory, Transference, Montage*»
Jusqu'au 5 janvier 2014
Centre de la gravure et de l'image imprimée
Rue des Amours 10 - 7100 La Louvière
Visite guidée pour individuels le 5 janvier à 11h et sur demande pour les groupes
www.centredelagravure.be



Listening to the Shades, 2008.

Sous le commissariat de l'artiste elle-même qui a passé une semaine en résidence à La Louvière en septembre dernier, après une immersion en douceur amère avec une sélection d'œuvres illustrant l'évolution de son travail et de ses techniques, on s'immerge littéralement dans l'univers en rouge et bleu de Nalini Malani dans la seconde partie. On y découvre la collection du Centre de la gravure et de l'image imprimée et un étage plus haut, les collages en frise –dont les ondulations ne sont pas sans rappeler le mouvement du soleil autour de la ligne d'horizon, ce fameux soleil dont rêvait Gandhi– réalisés avec neuf classes d'élèves louviérois de l'enseignement secondaire qui cohabitent avec le tout aussi ondulé roman graphique du collectif indien PAO ainsi que les magnifiques yeux «revolvers» au bic rouge et tipp-ex de Pascale-Sophie Kaparis.

Édité à l'occasion de cette exposition «Beyon the Print», le *flipbook*³ de Nalini Malani dénommé *Democracy cannot be taken for granted* [La démocratie ne doit jamais être prise pour acquis] symbolise pour nous son combat artistique et politique: l'image fixe, tout comme le peuple, peut et doit se mettre en mouvement pour conserver sa souveraineté. «Grâce à l'art de la narration, l'histoire, la fantaisie, les rituels, le rêve et la mémoire se fondent pour esquisser de nouvelles réalités sociales.»

³ Petit livre d'images qui, feuilleté rapidement et en continu avec le pouce, donne l'impression d'une séquence animée.

Albert Camus, ni dieu ni petit maître

Un temps oublié, un autre dénigré, l'auteur du «Mythe de Sisyphe», prix Nobel et militant d'honorables causes, a fait l'objet, pour le centenaire de sa naissance, d'un véritable culte. Une ferveur peut-être pas désintéressée et qui révèle sans doute aussi un certain vide intellectuel contemporain.

Par Patrice Lestrohan
Journaliste

N'en jetez plus! Au moins cinq livres tout récents en librairie, des expos (parfois discutées), des colloques, des hors-série de presse à tout-va, bientôt un nouveau film tiré d'une de ses nouvelles, etc., etc. La République tricolore n'a pas célébré officiellement, le 7 novembre dernier, le centenaire de la naissance du «cher Albert» (pour ses amis): lui-même ne l'aurait peut-être pas souhaité. Selon une formule en cours ces semaines-ci, 2013 aura toutefois été l'«année sainte Camus». Lui qui se voulait tant agnostique! Avenant retour des choses cependant après un certain purgatoire qui affecte aujourd'hui son vieil ami-ennemi Sartre. Ou bien encore Louis Aragon, le contraire d'un proche pour sa part: notre Grand Homme, lui, dénonça très tôt les camps soviétiques.

Foin de panthéonisation

Preuve d'un désintérêt momentané, la première «bio» de Camus n'est parue que 18 ans après sa mort tragique, un gris après-midi de janvier 1960 sur une route de l'Yonne. Partiel tout de

même, cet oubli s'est, un temps aussi, assorti de mépris: l'auteur de *L'Envers et l'Endroit* n'aurait été qu'un «*philosophe pour classes terminales*»¹, autant dire un aimable fumiste du concept. Il se trouva encore des esprits assez tordus pour l'accuser d'avoir plagié dans *L'Étranger* –que Bush junior se targuait, on se pince, d'avoir pour livre de chevet! – une œuvre méconnue du romancier Claude Aveline! D'autres insistaient plutôt, pour les déplorer, sur son rejet de l'indépendance algérienne, sa répétitive nostalgie des étés du Maghreb, la maigreur de son message philosophique, la facture bien traditionnelle de *La Peste*, l'absence fautive, dans les récits de ce pied-noir, de personnages arabes. Sauf sous la forme de cadavres (*L'Étranger* toujours), ou de tortionnaires (*L'Exil et le Royaume*, sublime titre au passage).

Tout change donc. Disparus, ou quasiment, les griefs variés, place, ou presque, à l'unanimité. Dans ce retour de ferveur, Camus échappait même de peu à l'embaumement que lui destinait le peu littéraire

¹ Titre d'un pamphlet du journaliste et essayiste Jean-Jacques Brochier (1970).



© Lipnitzki/Roger Viollet

Jean-Louis Barrault, Arthur Honneger et Albert Camus en 1948, préparant la représentation de *L'État de Siège*.

2 Dans le hors-série du *Point*, «Albert Camus, la revanche».

Sarkozy dans une niche du Panthéon. Gestionnaire des droits de l'œuvre paternelle, sa fille Catherine hésitait mais son fils Jean mit aussitôt le holà à cette «récupération»... L'ex-«conseiller spécial» de l'ancien président français, Henri Guaino n'en a pas moins publié cette année le texte du discours qu'il n'aurait pas manqué de prononcer au jour de la panthéonisation! Camus inspirateur de l'UMP? Tant d'affection subite fait d'ailleurs grommeler un autre biographe, Olivier Todd: «On est

en train de tricoter un *Camus exemplaire*.»² Et d'un consensuel surtout! En un demi-siècle pourtant, la flamme du souvenir ne s'était jamais éteinte. Leur ami dénigré ou pas, les Jean Daniel, Roger Grenier, Louis Guilloux, Emmanuel Roblès, etc l'entretenaient. D'autres aussi, qui n'en rajoutaient pas. Dès l'automne 1962, des typos et des correcteurs qui l'avaient côtoyé dans des imprimeries de journaux publiaient un enthousiaste *À Albert Camus, ses amis du*

livre (le nom de leur syndicat): aucune autre vedette de la presse française ne s'est vue accorder pareil hommage. Ses pairs de la Résistance ne l'oubliaient pas non plus. En 1973, au temps du purgatoire évoqué, une des figures les plus respectées de *L'Armée des Ombres*, Henry Frenay, saluait encore dans ses mémoires «la haute valeur morale, l'esprit généreux et la rigueur du style» de Camus, son collaborateur du quotidien, d'abord clandestin, *Combat*. Plus près de nous enfin, en 1994, la publication de l'émouvant, mais inachevé *Premier Homme* ravivait un peu plus la mémoire du disparu et gagnait de nouveaux adeptes. Comme bien des justes causes, celle-ci restait néanmoins minoritaire.

Commémoration camusophage

Le même Olivier Todd suspecte un arrière-plan commercial à l'actuelle et quasi universelle dévotion: Camus demeure un *long-seller* de la maison Gallimard. De fait, les plus récentes publications à son sujet apportent peu à la connaissance de sa vie et de son œuvre. Certaines, c'est vrai, exaltent surtout son côté «libertaire». Mais il y a belle lurette que la Fédération anarchiste de France a reconnu pour compagnon de route ce héritage de l'objection de conscience. Et de quelques autres combats humanitaires pas tous perdus, à commencer par l'abolition de la peine capitale. Si empressée en 2013 dans sa commémoration camusophage, la presse de droite se gardait bien alors d'y participer.

Osons une hypothèse, pas exclusive du reste de préoccupations marke-

ting. Et si cette œcuménique ferveur avait aussi ses origines dans le mal d'une époque en panne de repères et de modèles: se trouver enfin un «*Homme révolté*» rayonnant et «exemplaire» en effet! Un penchant déjà en œuvre, à un plus modeste échelon, dans le formidable succès de librairie et la tardive popularité du souriant nonagénaire récemment disparu Stéphane Hessel (*Indignez-vous!*). Chez Camus, fils méritant d'une femme de ménage illettrée, intellectuel si amoureux du soleil et de la mer, tant d'éléments se prêtent à cette exceptionnelle starification. Et jusqu'à son physique de grand séducteur, mi-Gérard Philipe, mi-Humphrey Bogart de la littérature³. Plusieurs médias ont d'ailleurs franchi le pas: notre nobélisé (en 1957) serait «*l'icône* (sic) du XXI^e siècle»! C'est au moins paradoxal pour ce moraliste laïque. Étant admis par surcroît que les enjeux, débats et polémiques actuels ne sont pas tout à fait ceux des années 50.

Menée par de nouveaux convertis, la béatification posthume offre un avantage majeur: le bienheureux ne risque pas de crier au «hold-up». Quant au Camus véritable, celui-là même qui affectionnait «les humbles» (plus que les nantis et les pérémptoires en tout cas), ni Dieu ni petit maître, ni penseur suprême, ni écrivain mineur, pas de souci: centenaire ou pas, les camusiens tout aussi authentiques le lisent et s'en imprègnent par-devers eux-mêmes. Sans qu'on les y invite... 



À voir
«Les Justes»
Spectacle en arabe
surtitré en français
de Mehdi Dehbi
Du 3 au 14 décembre
Au théâtre Les
Tanneurs
www.lestanneurs.be

³ Gérard Philipe qui fut son interprète dans *Caligula*.

Les caprices de la pomme

Par Xavier De Schutter
Philosophe

Il faudrait écrire un livre sur la pomme. Ce fruit dangereux –Guillaume Tell en sait quelque chose— occupe une place centrale dans notre panier de mythes, légendes et contes. Avez-vous remarqué que de la *pomme* à l'*homme* une seule lettre change? Cela ne saurait être le fruit du hasard! Le fruit était prédisposé à jouer un rôle peu banal car, comme le remarqua Diderot, le Créateur fit plus de cas de ses pommiers que de ses enfants. Il a suffi qu'Ève, cette catin, tende le fruit défendu à son benêt de mâle pour que Dieu les chasse hors du paradis où pourtant ils ne faisaient rien de mal, les pauvres. Ils avaient juste croqué dans le fruit de l'arbre de la connaissance. Légitime quand même, non? Pourtant, depuis cette faute adamique, l'humanité initialement programmée immortelle, bienheureuse et oisive a chuté dans le monde du labeur, de la souffrance et de la mortalité. Le ver était dans le fruit, c'est sûr. Et voilà pourquoi nous mourons: pour avoir succombé à la tentation et goûté aux pommes du jardin privé de Dieu.

D'autres mythologies, plus conciliantes envers l'humanité, n'ont pas interdit de croquer à pleines dents dans ce fruit qui, n'étant pas défendu, procure l'immortalité plutôt que la mortalité. C'est le cas des pommes celtes. Les Bretons avaient imaginé leur paradis comme une île pleine de pommiers, le verger insulaire d'Avalon où règne la jolie fée Morgane.

Ces pommiers procurent l'immortalité, la jeunesse éternelle et la science infuse à ceux qui en croquent les délicieux fruits! Alors là, vous m'en mettrez deux kilos, merci. À en croire les Grecs, un autre verger merveilleux se situe à l'extrême Occident. Les Hespérides montent la garde aux portes de ce jardin des dieux où poussent les fameuses pommes d'or conférant, elles aussi, l'immortalité. D'où bien sûr le dicton anglo-saxon: «*One apple a day keeps the doctor away.*»

La capricieuse pomme offre tantôt immortalité et accès au paradis, et tantôt, fruit de la culpabilité, elle apporte la mortalité sur terre, bien loin du paradis perdu. Elle apporte aussi la bisebrouille, comme le fit cette pomme offerte par la Discorde «à la plus belle des déesses», cadeau empoisonné qui se solda par dix ans de guerre à Troie pour récupérer la belle Hélène (nous parlerons de la poire une autre fois). Laquelle de ces pommes inspira le conte germanique de Blanche-Neige? On ne sait. En tout cas, cette pomme-là accompagna notre enfance, époque bénie où nous n'avions pas encore été chassés du paradis: la blanche et virginal beauté, sorte d'Ève innocente, sombra dans le coma pour avoir accepté le fruit offert par les forces du mal, je veux dire la sorcière. Bon, comme disait Pépin, on m'a demandé d'être bref et mon Apple qui sait tout me signale que j'excède le nombre de signes tolérés pour un coup de pholie. 



LE MOIS prochain

Dossier revendications laïques

Dans la foulée de la publication du mémorandum électoral du CAL, les principaux thèmes dont il y est question sont passés à la moulinette caricaturale de la dessinatrice Anne-Catherine. Une façon légère et amusante de réfléchir à des sujets souvent graves et ne prêtant pas à rire.

Libres ensemble

Comment notre société répond-elle aux besoins des personnes âgées? Éléments de réponse dans ce numéro. Retour sur le livre «Ces enfants, ils ne les auront pas» de Bernard Fenerberg. Et un petit tour du côté du rôle des associations dans la société...

International

Vous allez en entendre parler, des 50 ans d'immigration marocaine... Autant précéder que suivre! JO d'hiver, coupes du monde de foot: sports et droits de l'homme vont-ils faire bon ménage? Pas gagné! Quant aux droits reproductifs et sexuels en Europe, se portent-ils mieux?

Culture

«Un long chemin vers la liberté», le livre autobiographique de Nelson Mandela, débarque sur nos écrans. Nous l'avons vu en primeur. Par la même occasion, nous laissons la plume à deux comiques belges pour parler sexismes et humour.

ANNONCES

Musique, ciné, livres, conférences... les bonnes énergies

dossier LES SAC: LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE LES INCIVILITÉS? Éduquer n°101 vient de paraître.

Le 30 mai dernier, la Chambre des Représentants adoptait, en séance plénière, et après des débats houleux, le projet de loi de la ministre de l'Intérieur, Joëlle Milquet, visant à étendre les sanctions administratives communales (SAC). Dans ce nouveau dossier d'Éduquer, la parole est donnée à quelques acteurs de terrain.

Pour nous contacter :

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl
Rue de la fontaine, 2 – 1000 Bruxelles
02/511.25.87 - eduquer@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be



ESPACE de Libertés

Éditrice responsable :

Éliane Deprost

Rédacteur en chef :

Yves Kengen

Secrétaire de rédaction :

Amélie Dogot

Production :

Fabienne Sergoynne

Dessins :

Dominique Goblet - Kai Pfeiffer

Graphisme :

YEBOgraphics

Imprimeur :

Kliemo

Fondateur :

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Belgique: 20€, Étranger: 32€
par virement au compte du CAL:
IBAN: BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA: BE 0409 110 069

ISSN 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél: 02 627 68 68 - Fax: 02 627 68 01

E-mail: espace@laicite.net

Photo de couverture : © Fabrice Coffrini/AFP

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)
Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique -
Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la
Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de
la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses
qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données perso-
nelles et les faire rectifier.



La Pensée et les Hommes

À la télévision

DIMANCHE	SAMEDI
8 DECEMBRE	14 DECEMBRE
9h20 sur la UNE	10h30 sur la UNE
	MERCREDI 18 DECEMBRE 18h55 sur la TROIS

SAMEDI
17 DECEMBRE Fin de soirée sur la UNE

DIMANCHE	SAMEDI
22 DECEMBRE	28 DECEMBRE
9h20 sur la UNE	10h30 sur la UNE

MERCREDI
1 JANVIER 18h55 sur la TROIS

MARDI
31 DECEMBRE Fin de soirée sur la UNE

DIMANCHE	SAMEDI
5 JANVIER	11 JANVIER
9h20 sur la UNE	10h30 sur la UNE

MERCREDI
15 JANVIER 18h55 sur la TROIS

Le Nouvel An

Jacques Lemaire

Entretien avec Luc Ferry

Le philosophe français parle politique, Europe, amour,
transmission des savoirs et... philosophie avec Jean Cornil.
CAL/CLAV



Un monde plus juste GRÂCE À VOUS

Chaque année, depuis 1966, l'Opération 11.11.11 permet, grâce au soutien de la population belge, le financement de plus de cinquante programmes de développement dans les pays pauvres du Sud.

→ www.cncd.be/projets

Des résultats concrets

SOUDAN DU SUD
Une maladie définitivement éradiquée!
→ éradication de la peste bovine au Soudan du Sud (2005) et dans le monde (2011);
→ mise en place d'un système de veille en cas de réurgence de la maladie;
→ renforcement des capacités et de la participation des communautés locales.

PROJET 11.11.11 PAR VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES

Renforcement de la société civile

RDCONGO
Création, animation et gestion de la Maison de la Laïcité de Kinshasa
→ mise en réseau d'associations congolaises non confessionnelles, en vue de renforcer leur partenariat et de rendre ainsi leurs actions plus efficaces;
→ organisation de formations et d'activités axées sur une participation citoyenne à la démocratisation, la prévention des conflits et la promotion des Droits de l'Homme;
→ achat de matériel de bureau et informatique, prise en charge d'un permanent pour la gestion journalière de la maison.

PROJET 11.11.11 PAR LAÏCITÉ ET HUMANISME EN AFRIQUE CENTRALE

EQUATEUR
Des milliers de familles s'assurent l'accès à l'eau potable!
→ 6.600 familles du canton de Cañar, une des zones les plus pauvres d'Equateur, ont accès à l'eau potable;
→ en 13 ans, le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable est passé de 40% à 70%;
→ des acteurs locaux qui participent à la reconnaissance nationale de la gestion communautaire de l'eau.

PROJET 11.11.11 PAR PROTOS

Des partenaires du Sud qui travaillent avec les populations locales

Pour faire vivre nos programmes de développement dans les pays du Sud, nous avons besoin de vous.

Faites un don aujourd'hui!

BE33 0001 7032 6946*

* À partir de 40 €, votre don est déductible fiscalement.
Nous vous enverrons une attestation fiscale en mars de l'année qui suit votre don.